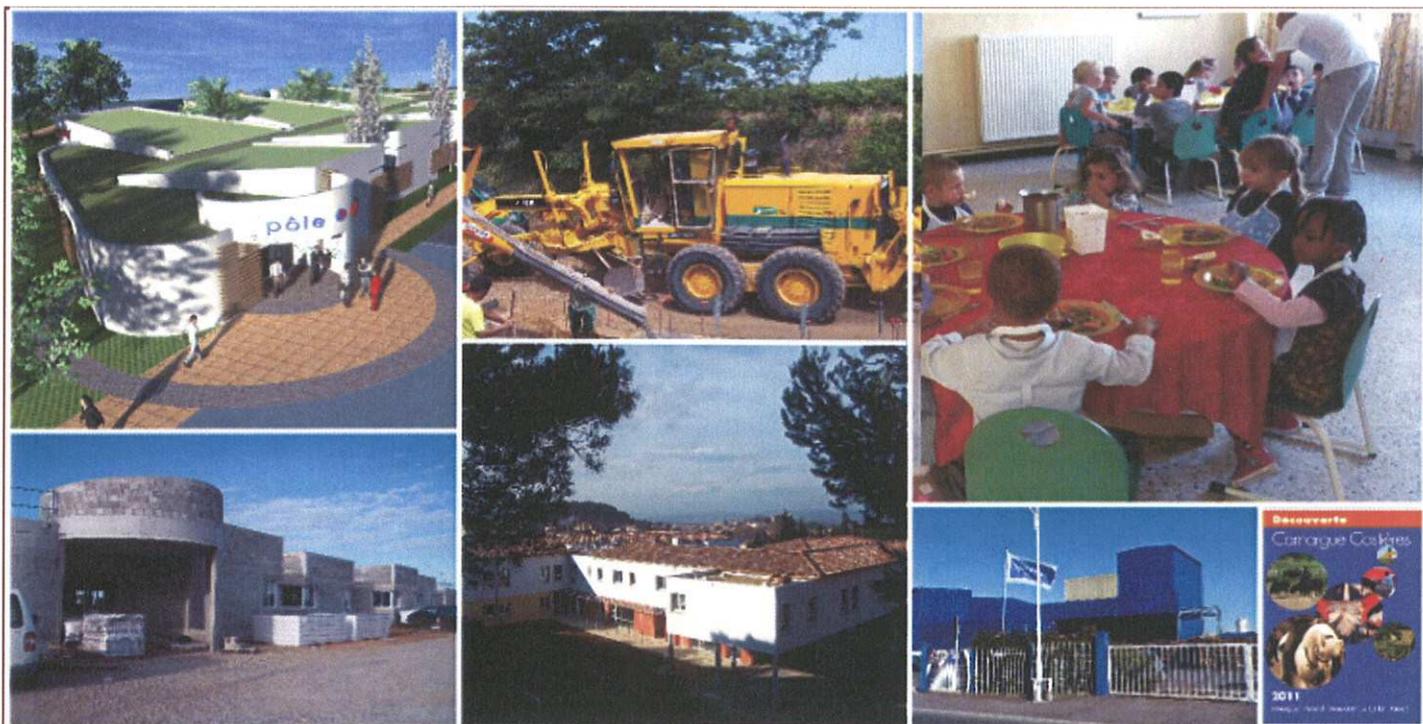


COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Aimargues - Aubord - Beauvoisin
Le Cailar - Vauvert

RAPPORT D'ACTIVITE 2011



145 avenue de la Condamine –
BP - 10 30600 Vauvert / T. 04 66 51 19 20/F. 04 66 51 19 30 www.petitecamargue.fr

Sommaire

- Le mot de la Présidente
- La présentation du Territoire
- Compétences de l'EPCI
- Les Elus Communautaires
- Budget 2011 de l'EPCI

1) LES SERVICES FONCTIONNELS

- Service Finances/Comptabilité
- Secrétariat Général
- Service Ressources Humaines
- Service Juridique
- Service Communication
- Service Technique
- Service Police Municipale Intercommunale

2) UN DEVELOPPEMENT RESPECTUEUX DU TERRITOIRE ET DE SON IDENTITE

- Service Aménagement de l'Espace
- Service Développement Economique
- Service Environnement / SPANC
- Service Emploi, formation et insertion professionnelle
- Service Tourisme
- Service Culture

3) UNE QUALITE D'ACCUEIL ET DE SERVICES

- Maison de la Justice et du Droit
- Centre Local d'Information et de Coordination
- Ecole de Musique de Petite Camargue
- Service de Restauration Scolaire

Le mot de la Présidente

2011, année emblématique s'il en est, puisque c'était juste dix ans auparavant, le 26 octobre 2001, que, selon l'expression consacrée, « par délibérations concordantes », les conseils municipaux des cinq collectivités adhérentes adoptaient dans un bel élan d'unanimité les statuts de la Communauté de Communes de Petite Camargue, scellant ainsi durablement un destin commun.

Avec 2011, dernière année d'existence du CLIC, une page de la vie de notre regroupement intercommunal est tournée, celle de l'action gérontologique.

Dès les tous premiers jours de son existence, la Communauté de Communes avait répondu à l'appel à projets du Préfet et du Président du Conseil Général du Gard, afin de mettre en place ce service, adossé à un réseau de tous les acteurs de l'action sociale en direction des personnes âgées.

Le dispositif était alors innovant et par bien des aspects expérimental. Il aura laissé derrière lui sur le territoire, d'abord sans doute une nouvelle façon de travailler ensemble, institutions et professionnels du secteur public et du secteur privé confondus, mais, encore et surtout, l'EHPAD, dénommé « Résidence Petite Camargue », à Beauvoisin.

Un souci de cohérence a conduit logiquement nos élus en 2011 à décider également l'externalisation de la gestion de cet EHPAD - alors en cours de construction sur un terrain offert par la commune d'accueil - dans le cadre d'un partenariat avec le secteur public hospitalier. Mais ne parle-t-on pas précisément « d'intercommunalité de projets » ? Après de nombreuses années de gestation, ce projet répondant à une attente sociale très vive, pourra ainsi recevoir dans les meilleures conditions possibles, dès 2012, nos aînés confrontés à la terrible situation de la dépendance.

Autre fait marquant de cette année 2011, l'impact des réformes institutionnelles, certes bien moins important que prévu.

Impact financier, relativement neutre en apparence, pour cette première année d'instauration du nouvel impôt économique, la « contribution économique territoriale », l'importance considérable des compensations rendant toutefois l'avenir plus incertain.

Impact territorial, absolument nul, puisque, là encore, à l'unanimité, les conseils municipaux des communes membres n'ont pas souhaité adhérer à la proposition préfectorale d'élargissement du périmètre par fusion avec nos voisins du littoral, opération pourtant inscrite initialement dans le projet de schéma départemental de coopération intercommunale. Mais rappelons-le, la porte d'une réflexion commune, n'a pas non plus, pour autant, été définitivement fermée...

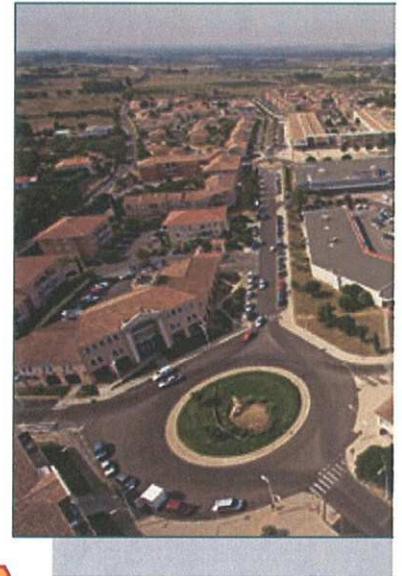
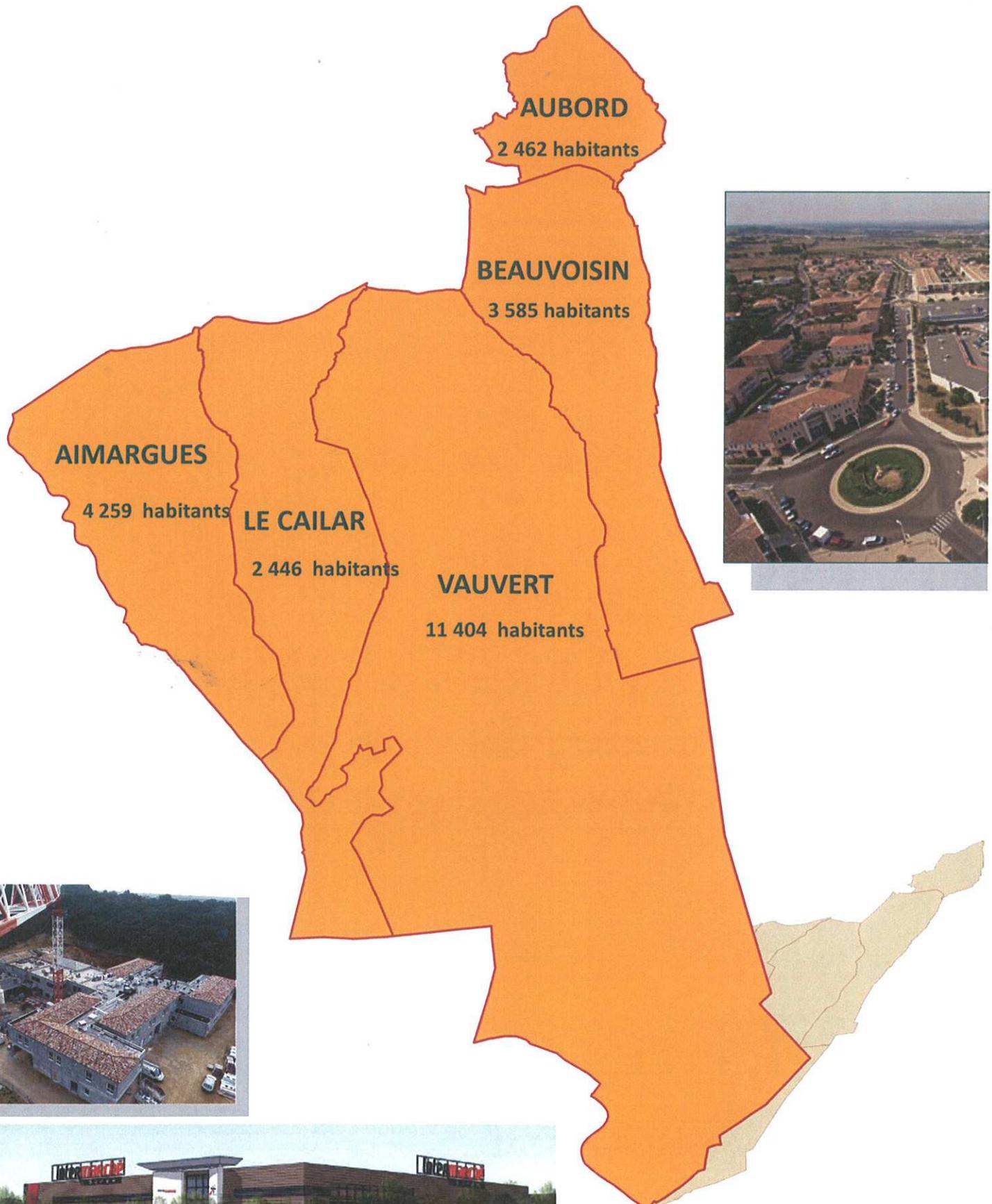
**La Présidente,
Reine BOUVIER**





COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Un territoire qui bouge



Compétences de l'EPCI

A/ COMPETENCES OBLIGATOIRES

➤ **Développement économique**

1) Aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire d'intérêt communautaire.

Sont considérés comme d'intérêt communautaire :

- les zones d'activités économiques existantes, ainsi que celles à créer
- le port de plaisance de Gallician, ainsi que les ports

2) Actions de développement économique

- les Points Emploi existants ou à créer
- le service d'accueil des entreprises et les actions de communication autour de l'activité économique
- la promotion des activités touristiques, ainsi que l'office du tourisme existant
- l'aide aux actions de protection, de réhabilitation, de mise en valeur et de promotion du patrimoine bâti public dans le cadre de programmes thématiques
- l'aide à l'aménagement de sentiers de randonnée
- les politiques d'insertion par l'économie (à l'exception de la gestion des chantiers d'insertion) et la formation professionnelle
- la participation à la Mission Locale Jeune

➤ **Aménagement de l'espace communautaire**

1) Participation à l'élaboration du schéma de cohérence territoriale et mise en place d'un schéma de secteur, permettant d'harmoniser les plans locaux d'urbanisme

2) Aménagement rural. Définition d'une politique du paysage, facilitation des remboursements, gestion des friches agricoles, actions d'accompagnement des contrats territoriaux d'exploitation

3) ZAC d'intérêt communautaire

L'intérêt communautaire concerne exclusivement les ZAC d'activités à créer

4) Réfections de façades

- 5) Digitalisation du cadastre de l'ensemble des communes et mise en place d'un SIG (système d'information géographique)
- 6) Application des droits des sols : instruction des certificats d'urbanisme, permis de construire et autorisations spéciales prévues par le code de l'urbanisme, la délivrance de ces documents demeurant du ressort des maires des communes membres
- 7) Participation à la politique de développement durable menée par le Pays Vidourle Camargue
- 8) Service public d'assainissement non collectif (SPANC) à l'issue des arrêtés municipaux de zonage

B/ COMPETENCES OPTIONNELLES

- **Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire**
- **Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés**

C/ COMPETENCES FACULTATIVES

- **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs ou sociaux** d'intérêt communautaire à créer.
Sont d'intérêt communautaire :
 - les équipements ou services sociaux ou médicaux, à créer, soumis à autorisation au sens du code de l'action sociale et de la famille (article 313-1).
- **Gestion de l'école intercommunale de musique** de Petite Camargue et projet de construction d'une nouvelle école de musique.
- **Partenariat pour les manifestations d'art et de traditions** lorsqu'elles exercent une action sur l'ensemble des communes membres.
- **Gestion de la restauration scolaire laquelle concerne :**
 - Le fonctionnement des cuisines centrales et satellites propriétés des communes et leur entretien ;
 - L'entretien des réfectoires ;
 - L'équipement en matériel et mobilier ;
 - Les travaux sur les bâtiments existants, affectés à la fabrication des repas où à leur consommation par les enfants, notamment lorsqu'ils s'imposent pour le respect des normes d'hygiène et de sécurité
 - La fourniture et la livraison des repas
 - Le service de table
 - La surveillance des enfants, aspect éducatif inclus

- **Gestion et développement de la maison de justice et du droit**
- **Equipement strictement lié à la police municipale intercommunale**
- **Mise en place et gestion du Centre local d'information et de coordination (CLIC)** pour l'élaboration des plans d'aide de l'allocation personnalisée d'autonomie

Les Elus Communautaires



Madame Reine BOUVIER

Maire de Le Cailar

Présidente

Membre des commissions Emploi/Formation professionnelle/Insertion par l'économie, Finances

Vice- présidents élus du BUREAU COMMUNAUTAIRE



Jean-Paul FRANC

Maire d'Aimargues

Vice président délégué au Développement économique

Membre des commissions Emploi/ Formation professionnelle et Insertion par l'économie, Finances et Développement économique



Gérard GAYAUD

Maire de Vauvert

Vice président délégué à l'Environnement

Membre des commissions Développement économique, Environnement et Finances



Bernard CHASSANG

Maire de Beauvoisin

Vice président délégué à l'Action gérontologique

Membre des commissions Communication/Tourisme, Aménagement de l'espace, Voirie/Prévention et Libertés publiques, Solidarité/Culture/Enfance et Jeunesse, Finances



Alain MARTIN

Maire d'Aubord

Vice président délégué aux Réseaux routiers

Membre des commissions Communication/Tourisme, Aménagement de l'espace, Voirie/ Préventions et Libertés publiques, Environnement, Finances



Manuel GABARRI

Adjoint au maire de Beauvoisin

Vice président délégué aux Affaires culturelles et à la Restauration scolaire

Membre des commissions Communication/Tourisme, Aménagement de l'espace, Environnement

	<p>André BRUNDU <i>Adjoint au maire d'Aubord</i></p> <p>Vice président délégué à l'Urbanisme réglementaire Membre des commissions Développement économique, Voirie/Prévention/Libertés publiques, Finances</p>
	<p>Franck FLORENT <i>Adjoint au maire du Cailar</i></p> <p>Vice président délégué au Tourisme et à la Communication Membre des commissions Emploi/Formation professionnelle et Insertion par l'économique, Communication/Tourisme, Aménagement de l'espace, Environnement, Finances</p>
	<p>Alain DUPONT <i>Adjoint au maire d'Aimargues</i></p> <p>Vice président délégué à la Prévention et aux Libertés publiques Membre des commissions Emploi/Formation professionnelle/Insertion par l'économique, Voirie/Prévention et Libertés publiques</p>
	<p>Françoise MEYNADIER <i>Adjointe au maire de Vauvert</i></p> <p>Vice présidente déléguée au Cadre de vie Membre des commissions Aménagement de l'espace, Développement économique</p>
	<p>Alain GRANDRY <i>Adjoint au maire du Cailar</i></p> <p>Vice président délégué à l'Aménagement rural Membre des commissions Aménagement de l'espace, Emploi,/Formation professionnelle/Insertion par l'économique, Voirie/Prévention/Libertés publiques, Solidarité/Culture/Enfance et Jeunesse</p>
	<p>Jean-Pierre SAUREL <i>Adjoint au maire de Vauvert</i></p> <p>Vice président délégué aux Transports et équipements sportifs Membre des commissions Aménagement de l'espace, Voirie/Prévention et Libertés publiques</p>

Membres du BUREAU COMMUNAUTAIRE

	<p>Alain VELASQUEZ Adjoint au maire d'Aimargues</p> <p>Membre des commissions Développement économique, Aménagement de l'espace et Finances</p>
	<p>Nicolas LANCREY Adjoint au maire de Vauvert</p> <p>Membre de la commission Environnement</p>
	<p>Aude LEMOUEL Adjointe au maire d'Aimargues</p> <p>Membre des commissions Communication et Tourisme, Voirie/ Préventions et Liberté publiques</p>

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

	<p>Christian CUVIER Conseiller municipal de Vauvert</p> <p>Membre de la commission Solidarité/Culture/Enfance et Jeunesse</p>
	<p>René BELIN Conseiller municipal Vauvert</p> <p>Membre des commissions Environnement, Voiries/Prévention et Libertés publiques</p>
	<p>Sylvain BLANC Adjoint au maire du Cailar</p> <p>Membre des commissions Développement économique, Communication/Tourisme, Aménagement de l'espace, Environnement</p>
	<p>Renée BROYE Conseillère municipale de Beauvoisin</p> <p>Membre des commissions Emploi/Formation professionnelle/ Insertion par l'économique et Solidarité/Culture/Enfance et Jeunesse</p>
	<p>Joëlle CACHIA MORENO Adjointe au maire de Vauvert</p> <p>Membre des commissions Développement économique, Finances</p>

	<p>Jean-Sylvain DE POTTER Conseiller municipal du Cailar</p> <p>Membre des commissions Communication/Tourisme, Voiries/Prévention/Libertés publiques, Solidarité/Culture/Enfance et Jeunesse</p>
	<p>Nathalie GIL Conseillère municipale d'Aimargues</p> <p>Membre des commissions Communication/Tourisme, Voirie/Prévention et Libertés publiques</p>
	<p>Jean-Pierre GUSAÏ Conseiller municipal de Vauvert</p> <p>Membre des commissions Aménagement de l'espace, Voirie/Prévention et Libertés publiques</p>
	<p>Bernard LAFUMAT Conseiller municipal de Beauvoisin</p> <p>Membre des commissions Environnement, Voiries/Prévention et Libertés publiques</p>
	<p>Paul LAPORTE Adjoint au maire de Vauvert</p> <p>Membre de la commission Aménagement de l'espace</p>
	<p>Didier LEBOIS Adjoint au maire d'Aubord</p> <p>Membre des commissions Communication/Tourisme, Environnement, Solidarité/Culture/Enfance et Jeunesse</p>
	<p>Jean-Claude LOMBARD Conseiller municipal d'Aimargues</p> <p>Membre des commissions Aménagement de l'espace, Solidarité/Culture/Enfance et Jeunesse</p>
	<p>Paule MARCAIRE Conseillère municipale de Vauvert</p> <p>Membre des commissions Emploi/Formation professionnelle et Insertion par l'économique, Solidarité/Culture/Enfance et Jeunesse</p>
	<p>Vanessa MARGAROT Conseillère municipale d'Aubord</p> <p>Membre des commissions Emploi/Formation professionnelle/Insertion par l'économique, Aménagement de l'espace, Solidarité/Culture/Enfance et Jeunesse</p>

	<p>Odile MORITZ Conseillère municipale de Vauvert</p> <p>Membre des commissions Emploi/Formation professionnelle/Insertion par l'économique, Solidarité/Culture/Enfance et Jeunesse</p>
	<p>Hubert MUR Adjoint au maire d'Aubord</p> <p>Membre des commissions Développement économique, Emploi/Formation professionnelle/Insertion par l'économique</p>
	<p>Stéphanie RATIO (BARRE) Conseillère municipale de Vauvert</p> <p>Membre de la commission Communication/Tourisme</p>
	<p>Christelle ROUX Adjointe au maire d'Aimargues</p> <p>Membre de la commission Solidarité/Culture/Enfance et Jeunesse</p>
	<p>Christine THEUIL Conseillère municipale de Vauvert</p> <p>Membre des commissions Communication/Tourisme, Solidarité/Culture/Enfance et Jeunesse</p>
	<p>Rémy VALLET Adjoint au maire de Beauvoisin</p> <p>Membre des commissions Développement économique, Solidarité/Culture/Enfance et Jeunesse</p>
	<p>Jean-Luc VELY Adjoint au maire de Beauvoisin</p> <p>Membre des commissions Développement économique, Emploi/Formation professionnelle/Insertion par l'économique, Finances</p>
	<p>Hugues VIDAL Adjoint au maire d'Aimargues</p> <p>Membre de la commission Solidarité/ Culture/Enfance et Jeunesse</p>

Comprendre Le budget 2011

Le budget principal de la Communauté de communes de Petite Camargue s'équilibre cette année à 19 582 353,95 € (contre 21 879 739,65 € en 2010 : - 10,50 %).

La section de fonctionnement s'élève à 14 008 373,95 € (contre 13 402 789,65 € en 2010 : + 4,52 %) et celle d'investissement à 5 573 980,00 € (contre 8 476 950,00 € en 2010 : - 34,24 %)

La section de fonctionnement : 14 008 373,95 €

Principales dépenses :

- Charges à caractère général (fluides, fournitures, contrats, entretien locaux...) : 32,49%
- Reversement aux cinq communes : 30,98%
- Personnel et élus : 28,42%
- Subventions et cotisations aux organismes : 3,29%
- Frais financiers : 0,86%

Principales recettes :

- Nouvel impôt suite à la suppression de la Taxe Professionnelle (Contribution Economique Territoriale, Part départementale de la Taxe d'Habitation, imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau, part de la Taxe Foncière Non Bâtie du Département et de la Région, compensation de l'Etat...) : 46,58%
- Dotations et participations (dotation d'intercommunalité, participation des autres collectivités territoriales...) : 21,00%
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 16,66%
- Produits des services (Repas cantine, cotisation musique, prestation hébergement...) : 8,76%

Les principales opérations d'investissement :

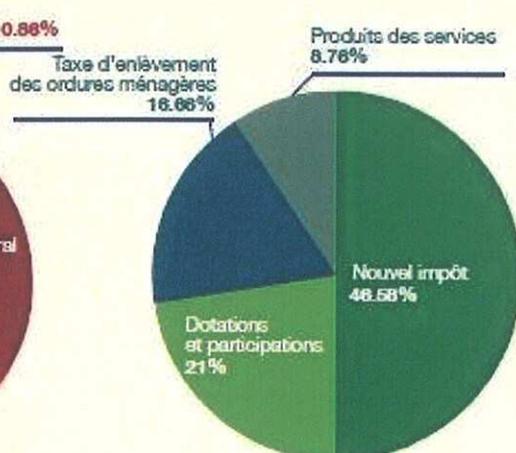
- Zones industrielles (acquisitions foncières, zones artisanales...) : 23,43%
- Travaux de voiries : 10,34%
- Restauration scolaire : 4,10%
- Tourisme, Halte Nautique : 2,10%
- Informatique, signalétique : 1,28%

Toutes ces dépenses seront principalement autofinancées, ce qui permettra de ne pas recourir à l'emprunt.

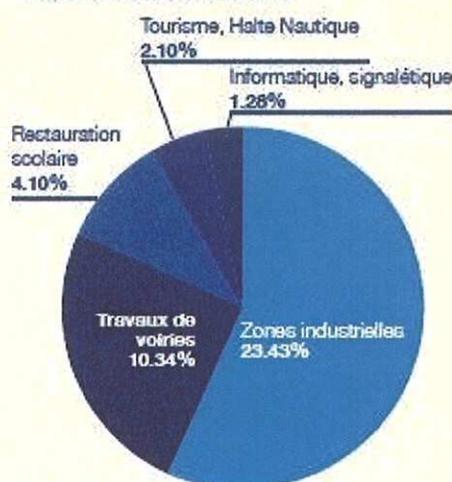
Principales dépenses



Principales recettes



Les principales dépenses d'investissement

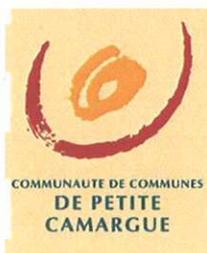


COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Aimargues - Aubord - Beauvoisin
Le Cailar - Vauvert

LES SERVICES FONCTIONNELS

- Service Finances/Comptabilité
- Secrétariat Général
- Service Ressources Humaines
- Service Juridique
- Service Communication
- Service Technique
- Service Police Municipale Intercommunale





Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2011

Nom du service : FINANCES/COMPTABILITE

Missions

- Elaboration des Budgets de l'EPCI / Budget Principal et Budgets annexes : Parc d'activités économiques de Vauvert, O.I.C.I. et SPANC,
- Exécution budgétaire : engagement, liquidation et ordonnancement des dépenses et émission des titres de recettes. Suivi de l'exécution budgétaire d'un point de vue général (par chapitre) et par répartition fonctionnelle (par service) grâce à des états synthétiques,
- Suivi de la trésorerie au quotidien,
- Demande de versement de subvention (pièces justificatives..),
- Suivi de la fiscalité avec ses réformes et de l'emprunt,
- Suivi de l'état de l'actif (fiches d'immobilisations),
- Préparation et présentation des Commissions des Finances.

Réalisations 2011

Les réalisations du service se font en liaison directe avec Madame La Présidente et sont relayées dans les Commissions des Finances.

Pour l'exécution budgétaire

En 2011, tous budgets confondus, 1411 titres et 3253 mandats ont été émis contre 1318 titres et 3160 mandats en 2010. Le nombre de titres a progressé de 7.06 % et le nombre de mandats de 2.94%.

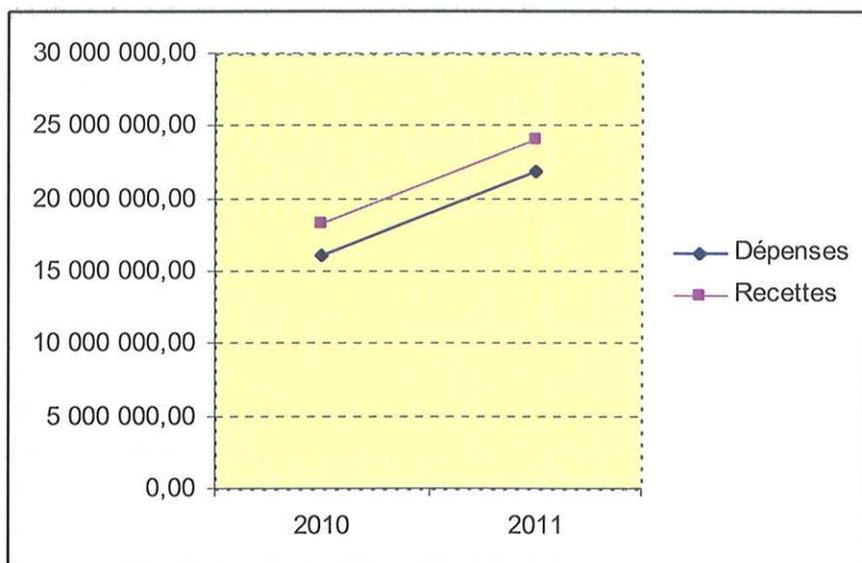
Les comptes administratifs, sections d'investissement et de fonctionnement confondues :

CA 2011

	Dépenses 2011	Recettes 2011	Résultats 2011
Budget Principal	21 893 993.37	24 148 547.45	Fonct. 1 592 928.21 Invest. 661 625.87
Budget Parc d'activités	296 671.09	506 232.24	Fonct. 279 534.38 Invest. - 69 973.23
O.I.C.I.	69 859.46	121 286.42	Fonct. 51 426.96 Invest. 0.00
SPANC	23 439.20	30 559.16	Fonct. 688.91 Invest. 6 431.05

Pour mémoire CA 2010

	Dépenses 2010	Recettes 2010	Résultats 2010
Budget Principal	16 143 170.10	18 284 880.42	Fonct. 1 945 072.73 Invest. 196 637.59
Budget Parc d'activités	433 367.56	939 599.80	Fonct. 455 728.71 Invest. 50 503.53
O.I.C.I.	31 112.63	113 408.07	Fonct. 82 295.44 Invest. 0.00
SPANC	31 474.15	36 340.07	Fonct. 1 140.61 Invest. 3 725.31



- Evolution des dépenses du Budget Principal : + 35.62%
- Evolution des recettes : + 32.07%

Les recettes et dépenses ont évolué de manière quasi proportionnelle

Commissions des Finances 2011

Pour la préparation budgétaire : quatre Commissions (2 février, 2 et 9 mars et 20 avril)
19 octobre 2011 : Commission des Finances pour le refinancement d'emprunts

Ressources

Service comptabilité : 2 Agents (1 à temps plein et 1 deux jours par semaine)

Service financier : 1 ETP

Bilan développement durable

La mise en place d'Hélios (portail de la gestion publique) nous permet désormais d'être relié à la Trésorerie et de pouvoir à tout moment consulter nos finances et suivre plus précisément l'exécution budgétaire. Nous sommes plus à même de renseigner directement le fournisseur sur l'état de sa facture et de surveiller le recouvrement de nos recettes.

Dans le même temps, la transmission par flux des bordereaux (et non plus sur clés USB) a permis de faire des économies de temps.

Inévitablement, nous allons vers une gestion comptable sur « internet » : la « e - comptabilité ». Nous n'aurons plus besoin de bordereaux (et mandats et titres) sous forme papier. Tout se fera directement sur internet.

Bientôt il faudra songer à une dématérialisation des budgets pour faire des économies de papier et donc de dépenses (frais de personnel et de fournitures administratives).

Projets 2012

- Clôture du budget annexe du Parc d'Activités Economiques
- Création d'un budget annexe pour le Centre d'Hébergement à l'étude



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2011

Nom du service : SECRETARIAT GENERAL

Missions

- Assistance de la Direction Générale de la Collectivité et de la Présidence,
- Suivi des projets et activités de la Direction,
- Elaboration et suivi financier du budget affecté à l'Administration Générale,
- Organisation et gestion des assemblées délibérantes (préparation de l'ordre du jour, des convocations adressées aux Elus communautaires, élaboration du compte-rendu, du procès-verbal de séance et suivi des actes),
- Organisation et gestion des Bureaux et des Commissions Communautaires,
- Organisation et planification des réunions,
- Participation aux réunions de responsables de service,
- Participation à la modernisation des circuits administratifs de la Collectivité (*dématérialisation des actes*),
- Elaboration du rapport d'activités annuel de la Collectivité,
- Aide et conseil aux services,
- Veille réglementaire et technique,

- Responsabilité de l'accueil du public (physique et téléphonique),

- Responsabilité de l'entretien des locaux de la Collectivité (gestion des produits d'entretien – Commande et tenue des stocks)

Réalisations 2011

Actes administratifs

- 87 délibérations + 6 délibérations CIAS (2010 : 88)
- 12 décisions de la Présidence (2010 : 12)

Tenue de réunions

- 11 réunions de Bureau Communautaire (2010 : 9)
- 8 réunions de Conseil de Communauté (2010 : 9)
- 40 réunions de Commissions (2010 : 35)
 - 3 réunions de la Commission « Aménagement de l'Espace »,
 - 7 réunions de la Commission « Culture »,
 - 1 réunion de la Commission « Environnement »,
 - 4 réunions de la Commission « Solidarité »,
 - 4 réunions de la Commission « Communication/Tourisme »,
 - 3 réunions de la Commission « Voirie »,
 - 4 réunions de la Commission « Finances »,
 - 1 réunion de la Commission « Emploi »,
 - 4 réunions de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.),
 - 2 réunions de la Commission « Prévention Libertés Publiques »,
 - 4 réunions de la Commission « Développement Economique »,
 - 3 réunions du Conseil d'Administration du C.I.A.S.

Traitement du courrier (tous services confondus)

- 9841 courriers traités (2010 : 9286)
- 4483 courriers établis (2010 : 4292)

Ressources

Budget réalisé

- Fonctionnement :
 - Dépenses : 149 419,69 Euros
 - Recettes : 42 051,40 Euros

Nombre d'agents

- Secrétariat Général : 1 poste TP
- Accueil du public : 1 poste TP et 1 poste à 50 %
- Gestion/entretien des locaux : 1 poste TP

Bilan développement durable

- Dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité (délibérations/arrêtés/décisions)

Projets 2012

- Planification des réunions de responsables de service, élaboration des comptes-rendus et diffusion
- Rapport annuel d'activités de la CCPC – Réflexion globale sur l'élaboration d'un document synthétisé et harmonisé et sur sa diffusion (interne/externe)
- Travail préparatoire nouveau marché « Produits entretien / Bâtiments communautaires » : réorganisation du service (Etat des lieux existant : personnel + produits)
- Organisation de la gestion de l'entretien d'un nouveau bâtiment communautaire : 706 Avenue Ampère à Vauvert
- Réaménagement des salles de réunion + bureaux de la CCPC
- Etat des lieux des archives intercommunales



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2011

Nom du service : RESSOURCES HUMAINES

Missions

→ **Administration du personnel**

- Gestion de la carrière des agents
- Gestion des non titulaires
- Gestion de la paye
- Suivi des maladies et accidents de travail, gestion des dossiers FIPHFP
- Suivi notation, plannings des agents
- Gestion des dossiers CNAS
- Suivi protection sociale
- Suivi plannings de visites médicales
- Suivi des commissions administratives paritaires
- Information et conseil auprès des agents et encadrants
- Relations avec partenaires extérieurs (Centre de gestion, Trésorerie, Urssaf, Caisses de retraite etc....)

→ **CTP** : Secrétariat du CTP

→ **Hygiène et Sécurité** : Secrétariat de l'ACMO

→ **Emploi et formation** : Gestion de la masse salariale et des formations. Rédaction du bilan social tous les deux ans

→ **Police intercommunale** : Gestion du budget vêtements, fournitures. Tenu du registre des cartes de polices

Réalisations 2011

Hygiène et sécurité

- Aide à l'organisation de la formation « extincteur »
- Aide à l'organisation de la formation SST (premier secours) et formation SST remise à niveau

Administration du personnel

- 8 nominations stagiaires
- 3 titularisations

- 256 arrêtés pris
- 1835 fiches de paies réalisées

- Réalisation du bilan social

- 148 dossiers CNAS

Ressources

Budget réalisé : 3 566 947.23 Euros

Nombre d'agents CCPC : 174 (au 31 décembre 2011)

Nombre d'agents RH : 2 Agents (1 ETP + 1 0,8)

Projets 2012

- Mise en place d'un nouveau logiciel « Application du FullWeb » (Janvier 2012)



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2011

Nom du service : JURIDIQUE

Missions

A) Marchés publics

- Conseils auprès des services pour le choix de la procédure la plus adaptée au besoin,
- Rédaction des pièces administratives (dossier de consultation des entreprises, publicité...),
- Réception des offres, analyse, rédaction du rapport d'analyse,
- Suivi de la procédure de la publicité à la notification du marché,
- Reconduction des marchés,
- Résiliation des marchés,
- Passation d'avenants,
- Archivage,
- Veille juridique,
- Contrôle des attestations fiscales et sociales.

B) Assurances

- Gestion des assurances couvrant les activités de l'EPCI : assurance flotte automobile et risques annexes, protection juridique, responsabilité civile et risques annexes, dommages aux biens et risques annexes,
- Déclaration des sinistres auprès des assureurs, suivi des dossiers jusqu'à leurs clôtures (transmission de documents, suivi des remboursements, expertises...),
- Gestion des contentieux en collaboration avec les avocats,
- Veille juridique et information des services.

C) Divers

- Gestion des contrats de téléphonie mobile et fixe,
- Gestion des contrats des copieurs multifonctions.

Réalisations 2011

A) Marchés publics

En 2011, deux marchés négociés ont été attribués :

- fournitures de denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique,
- location et maintenance de bacs roulants.

Principaux marchés lancés en 2011 selon une procédure adaptée :

- Fourniture de produits hygiène et entretien,
- Conseil, conception et impression d'outils de communication,
- Prestations de conseils juridiques,
- Démolition et désamiantage du bâtiment Multistock à Vauvert,
- Refonte du site Internet,
- Acquisition de deux véhicules.

Dématérialisation

- Abonnement à www.marchesonline.com pour la publicité des MAPA,
- Souscription de l'option « Multi-Utilisateurs » sur notre plateforme de dématérialisation permettant aux communes de publier des avis illimités de MAPA, de dématérialiser des marchés formalisés, la mise en ligne des dossiers de consultation.

Nombre de procédures dématérialisées	13
Nombre d'offres reçues dématérialisées	0
Nombre de marchés réservés	2

B) Assurances

→ **Assurance responsabilité civile et risques annexes**

Date déclaration sinistre	Objet	Etat
01/03/2011	Incendie véhicule suite à un container incendié	Dossier classé le 25/07/2012
20/09/2011	Chute d'arbre sur véhicule	Règlement de 1499,17€ - Dossier classé
18/07/2011	Perte de chiffres d'affaires due à des travaux de voiries	Dossier en cours

14/06/2011	Candélabre endommagé dû à un accident de véhicule de gendarmerie	Dossier en cours Règlement à la CCPC d'un chèque de 1195 € et attente du remboursement de la franchise
------------	--	---

→ **Assurance dommages aux biens**

Date déclaration sinistre	Objet	Etat
19/11/2011	Vol par effraction à la déchèterie d'Aimargues	Dossier en cours

→ **Assurance Protection juridique**

Date déclaration sinistre	Objet	Etat
09/05/2011	Recours pour excès de pouvoir d'un agent	Désistement du requérant le 1/03/2012
12/07/2011	Requête en référé afin d'obtention d'une expertise médicale suite à une chute dans une benne à végétaux	Ordonnance de taxation de frais et honoraires d'expertise du 19/06/2012 à la charge du requérant
22/12/2011	Recours préalable afin d'indemnisation du préjudice suite à un licenciement	Dossier en cours

→ **Assurance flotte automobile et risques annexes (15 véhicules assurés)**

Date déclaration sinistre	Objet	Etat
17/05/2011	Véhicule endommagé lors de manoeuvres	Règlement de 1125,53 €
17/06/2011	Bris de glace	Réparation effectuée

C) Divers

- Installation de téléphones IP à la restauration scolaire et au bâtiment des services techniques,
- Installation de 2 postes supplémentaires au siège : 1 au service comptabilité et 1 dans une salle de réunion.

Ressources

Budget réalisé : 83 735 Euros

Nombre d'agents : 1 Agent ETP

Projets 2012

- Mise en place de tableau de bord pour la gestion des sinistres déclarés ou non et de tableaux d'analyse statistique suite au suivi d'une formation au CNFPT.
- Optimisation des coûts de communication (téléphonie et mobile) par une mise en concurrence.

Tableau de bord

Service Juridique

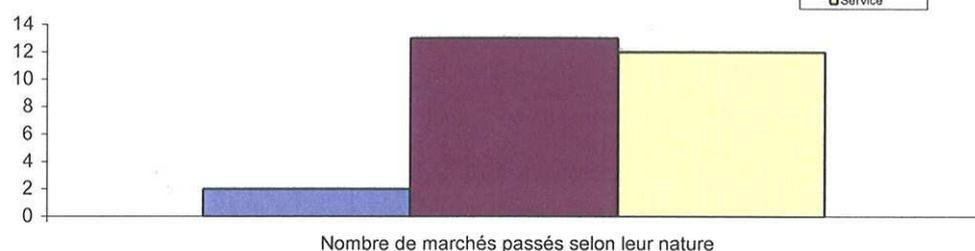
Année 2011

Personne responsable : Représentant du service

I. Nombre de marchés passés selon leur nature

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
Travaux					1			1					2
Fourniture		3	3		1	4	1			1			13
Service		7	1			1	1					2	12

Nombre de marchés passés selon leur nature

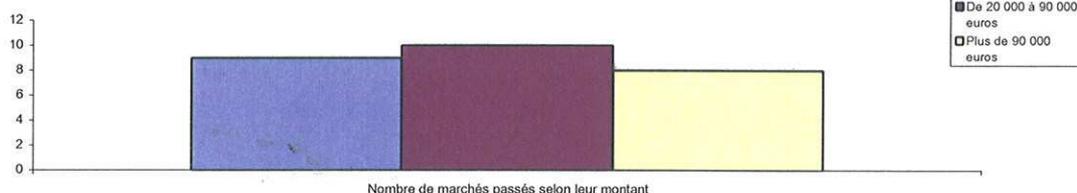


Commentaire :
Il s'agit de tous les marchés suivis par le service que ce soit pour le montant, l'objet, la procédure, notifiés en 2011

II. Nombre de marchés passés selon leur montant

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
Moins de 20 000 euros		5		1	2							1	9
De 20 000 à 90 000 euros		4			3	2			1				10
Plus de 90 000 euros		1	4			1		1				1	8

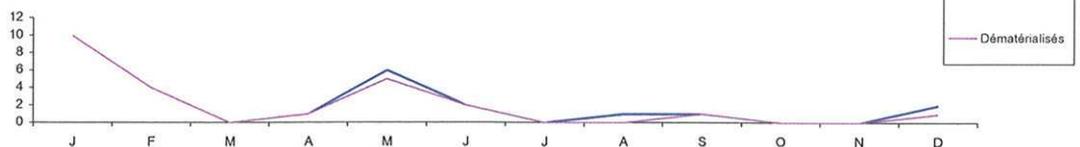
Nombre de marchés passés selon leur montant



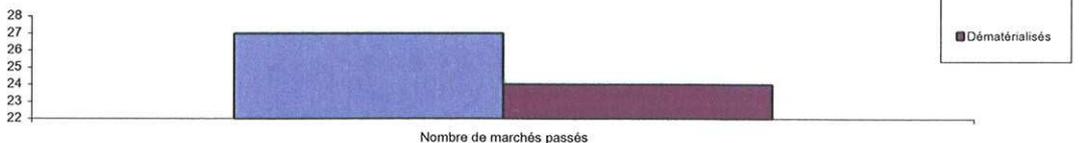
III. Nombre de marchés passés

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
Nombre TOTAL	10	4	0	1	6	2	0	1	1	0	0	2	27
Dématérialisés	10	4	0	1	5	2	0	0	1	0	0	1	24

Nombre de marchés passés



Nombre de marchés passés





Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2011

Nom du service : COMMUNICATION

Missions

Objectifs

Faire connaître et mettre en valeur la Communauté de communes de Petite Camargue (compétences et actions/réalisations) auprès des habitants des communes concernées, du Département et de la Région, ainsi que des investisseurs. Sensibiliser les habitants du territoire à des thématiques porteuses (gestion des déchets, emploi, développement économique, tourisme etc.)

Les moyens et les outils de communication

- 1) Le journal communautaire Agir ensemble. Magazine d'information dynamique et attractif pour rendre compte, identifier le territoire, et renseigner les lecteurs. 20 pages. Périodicité : 3 numéros par an.
- 2) Le site internet
- 3) La signalétique
- 4) L'affichage papier, les dépliants thématiques, tracts
- 5) Les campagnes publicitaires (presse écrite, radios et télévisions locales)
- 6) Le développement des relations avec la presse locale et régionale, les radios et télévisions locales (articles et émissions thématiques ou interventions ponctuelles sur les différentes actions de la Communauté de communes). Communiqués de presse réguliers
- 7) La politique événementielle (inaugurations, création de manifestations culturelles, artisanales et touristiques)
- 8) Le matériel de représentation, venant en complément de la pochette déjà éditée, et permettant aux élus de faire valoir les atouts du territoire.

Réalisations 2011

1. Communication interne

- **Revue de presse et archivages** : Midi Libre, Objectif, La Lettre M, La Gazette des Communes, Maire-info et presse nationale sur internet

2. Communication externe

- **Suivi de la réalisation et de l'impression** des affiches et des dépliants concernant l'Ecole de musique, le service Environnement, les expositions de la Halte nautique, l'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue
- **Appel d'Offres** : Conseil, conception et impression d'outils de communication
- **Communiqués de presse** sur les conseils communautaires 2011, les différents évènements et informations : Journées du patrimoine, l'Ecole de musique, la restauration scolaire, le SIG, l'environnement, l'emploi, le tourisme
- **Réalisation du dossier et du communiqué de presse de Plaisirs de vin 2011, 1^{er} week-end vigneron en Camargue Costières (25 et 26 juin) à Vauvert.** Coordination et suivi de l'affiche et du flyer
- **Guide touristique 2011** : « Découverte ». Refonte de la maquette, coordination des textes, suivi de la réalisation et de l'impression avec Stella Communication, le service Tourisme et l'Office de Tourisme
- **Guide des collectes des déchets** avec Véolia et le service Environnement
- **Réalisation du dossier et du communiqué de presse de l'exposition « Agir ensemble », le magazine de la Communauté de communes.** Rédaction et coordination avec Stella Communication. Suivi de l'impression. N° 9 - avril 2011 (dossier : opération façades). N° 10 - juillet 2011 (dossier : la réforme territoriale). N°11 - décembre 2011 (dossier : l'Ecole intercommunale de musique de Petite Camargue
- **Site internet** : actualisation, rédaction

Ressources

Budget réalisé : Dépenses de fonctionnement : 40 861,00 Euros

Nombre d'agents : 1 agent contractuel à temps complet

Bilan développement durable

- Impression du magazine Agir ensemble sur du papier recyclé

Projets 2012

Principaux projets

- Refonte du site Internet de la Communauté de communes de Petite Camargue
- Nouvelle édition du guide touristique Découverte 2012
- Communication pour Plaisirs de vin 2012
- Réalisation du Carto Guide des manadiers (Plan qualité manades) avec Mireille BREMOND (Service Tourisme)
- Réalisation de la plaquette du Centre d'Hébergement de groupes « La petite Camargue » à Vauvert
- Edition des 3 numéros du magazine communautaire « Agir ensemble »



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2011

Nom du service : TECHNIQUE

Missions

- Entretien, maintien et gestion du patrimoine intercommunal bâti composé de 30 locaux représentant 8918 m² SHON et non bâti : terrains, zones industrielles, voiries et ses accessoires (petits ouvrages d'art, éclairage public), d'espaces vert et d'espaces publiques,
- Gestion, maintenance et entretien des réseaux secs (France telecom, fibre optique) et humides (eau potable, eau brute, eau usée, eaux pluviales),
- Aide et support technique aux différents services. Présence aux réunions de chantier des opérations de construction et d'aménagement,
- Gestion des contrats de contrôle réglementaires (électricité, gaz, extincteurs, sécurité incendie) et maintenance (chaufferies, climatisation) des bâtiments,
- Passation et exécution des marchés de travaux (partie technique),
- Pilotage des « Commissions Voirie »,
- Relation avec les syndicats de copropriété « le Valvert » et « Salicorne »,
- Relation avec les élus, les usagers, les concessionnaires, et différents services des communes,
- Entretien du parc de véhicules.

Réalisations 2011

- Travaux de voirie,
- Montage et pilotage des Commissions Voirie,
- EHPAD à Beauvoisin, représentation du Maître d'Ouvrage dans la partie travaux,

- Travaux sur l'installation terminale embranchée (ITE),
- Construction du PÔLE EMPLOI, suivi technique du bail emphytéotique administratif et implantation foncière,
- Suivi de la mission de maîtrise d'œuvre du cabinet Cereg pour les travaux de type hydrauliques des voiries communautaires,
- Entretien des espaces verts des zones industrielles en régie et en externalisation avec des entreprises adaptées,
- Divers travaux d'aménagement au CFPPA,
- Entretien du port de Gallician et de la Halte Nautique,
- Réfection de façade, au Centre d'Hébergement,
- Désamiantage et démolition du bâtiment MULTISTOCK,
- VIRBAC, expertise technique sur les travaux de sécurisation du site,
- Travaux d'aménagement au 706 avenue Ampère,
- Aménagement de locaux au 706 avenue Ampère pour les locataires : parking, entretien végétaux, condamnation des portes, clavier à code + courrier, déplacement bornes au sol, clefs supplémentaires, circuits électriques, système de climatisation et chauffage,
- Informatique : mise en place d'un pont radio, serveur et réseau, scission de l'architecture en place (locataires et CCPC),
- ZAC Côté Soleil, suivi sur les problèmes techniques,
- ZI VAUVERT, travaux de maintenance et d'entretien courant,
- ZI AUBORD, travaux de maintenance et d'entretien courant,
- ONYX, rénovation des toilettes, douches et wc,
- MLJ, peinture et divers petits travaux de maintenance,
- COFELY, mise en place de contrat de maintenance et suivi,
- Véhicules, entretien, maintenance, contrôles, de la flotte,
- FINEDOC, travaux de voiries d'accès au site,
- Archives, mise en place et déménagement,
- CLIC, entretien des locaux et divers travaux de maintenance,
- Remplacement de candélabres ZI (Aimargues),
- MLJ : peinture, volet, compteur,
- Diagnostics accessibilité : Aimargues/Hébergement/Port/706 avenue Ampère,

- Réfectoire cuisine centrale,
- Déménagement du service technique et environnement au 706,
- Réfectoire d'Aimargues : travaux intérieurs,
- 145 avenue de la Condamine : mise en peinture bureau des élus, salle du haut, faux plafonds couloir, maintenance générale du bâtiment. Lien technique avec le syndicat de copropriété,
- Foire aux vins, aide logistique.

Ressources

Budget réalisé

- Dépenses de fonctionnement : 38 224,87 Euros
- Dépenses d'investissement :
 - Voirie : 478 995,11 Euros
 - Services Techniques (dont 706 Avenue Ampère) : 101 256,84 Euros
- **Nombre d'agents** : 4 ETP

Bilan développement durable

- Prise en compte de la notion en généralité pour les opérations de maintenance et marchés.
- Réduction des consommations avec surveillance des consommations des fluides.

Projets 2012

- Mise en conformité des bâtiments.
- Réfection de voiries communautaires.



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2011

Nom du service : POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

Missions

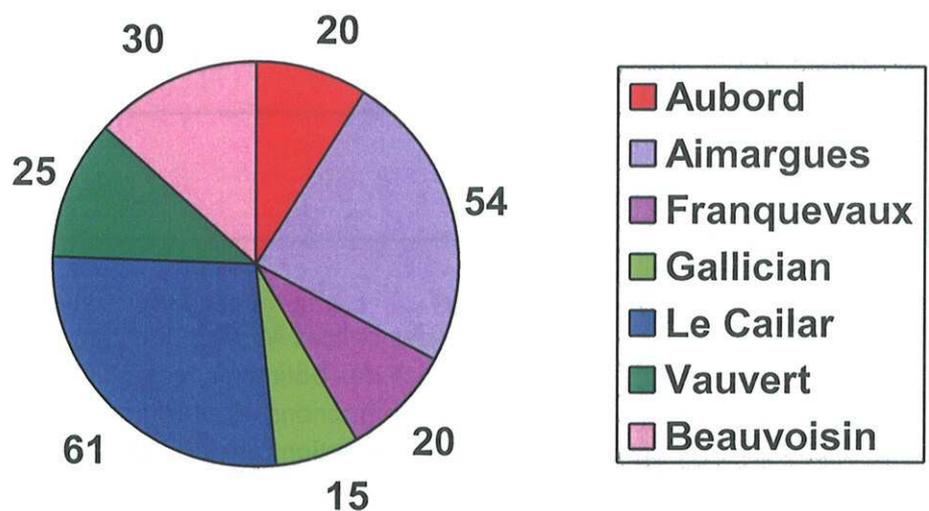
Activités principales	<ul style="list-style-type: none">• Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques• Recherche et relevé des infractions• Rédaction et transmission d'écrits professionnels• Accueil et relation avec les publics• Permanence opérationnelle et organisationnelle du service de police municipale
------------------------------	---

Activités spécifiques	<ul style="list-style-type: none">• Renforts des Polices Municipales dans chaque commune• Surveillance des bâtiments, voiries et espaces communautaires• Relevé des infractions urbanistiques• Relevé des infractions liées à l'environnement• Contrôle conformité
------------------------------	--

Réalisations 2011

- Renforts des Polices Municipales dans chaque commune
 - Ponctuellement, patrouille et surveillance de la commune en collaboration.
 - Renfort pour la sortie des écoles.
 - Renfort pour diverses manifestations.
 - Renfort estival à l'occasion des fêtes votives (Nombre d'heures effectuées)
 - Aubord : 20 H 00
 - Aimargues : 54 H 00
 - Franquevaux : (Commune de Beauvoisin) : 20 H 00
 - Gallician (Commune de Vauvert) : 15 H 00
 - Le Cailar : 61 H 00
 - Vauvert : 25 H 00
 - Beauvoisin : 30 H 00

Heures effectuées



- Surveillance des bâtiments, voiries et espaces communautaire

- **Rapports de constatations : 35 rapports effectués**

- Urbanisme : 6 rapports
- Vol : 14 rapports
- Dépôt Sauvage : 5 rapports
- Dégradations : 10 rapports

- **Rapports d'information : 20 rapports effectués**

- Urbanisme : 4 rapports
- Dépôt Sauvage : 1 rapport
- Fête votive : 8 rapports
- Divers : 7 rapports

- **Rapports d'infractions : 3 rapports effectués**

- Infractions au code de la route : 2 rapports
- Infraction à l'urbanisme : 1 rapport

- **Procès Verbal : 3 rapports effectués**

- Travaux non-conformes ou non autorisés : 2 rapports
- Dépôt sauvage : 1 rapport

Tableau récapitulatif

Surveillance bâtiments, voiries et espaces communautaires	8 rapports
infractions liées à l'environnement	7 rapports
infractions à l'urbanistiques	13 rapports
Vols	14 rapports
Dégradations	10 rapports
Code de la Route	2 rapports
Divers	7 rapports

Ressources

Budget réalisé : 3 898.41 €

- Vêtements : 670.53 €
- Equipements : 523.22 €
- Carburants : 1 995.71 €
- Entretien véhicule : 153.16 €
- Assurance véhicule : 349.15 €
- Documentation : 99.00 €
- Carte police : 107.64 €

Nombre d'agents : 2 gardiens de Police Municipale (TP)

Projets 2011

- Activités spécifiques liées à la prévention routière
- Application des règles relatives au port, au transport, au lieu de détention des armements et leurs maniements
- Réflexion sur la mise en place du procès verbal électronique
- Assermentation à l'urbanisme

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Aimargues - Aubord - Beauvoisin
Le Cailar - Vauvert

UN DEVELOPPEMENT RESPECTUEUX DU TERRITOIRE ET DE SON IDENTITE

- Service Aménagement de l'Espace
- Service Développement Economique
- Service Environnement + SPANC
- Service Emploi, formation et insertion professionnelle
- Service Tourisme
- Service Culture





Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2011

Nom du service : Aménagement de l'espace

Missions

- **Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU / SCOT)** en collaboration avec les organismes chargés de leur production : les communes pour le PLU, le syndicat mixte pour le SCOT.
- **Instruction des autorisations d'urbanisme** : permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, etc. prévu par le code de l'urbanisme. La délivrance de ces documents demeurant du ressort des maires des communes membres.
- **OPAH et "Opération Façade"** : politique de subvention aux propriétaires d'immeubles en matière d'amélioration de l'habitat.
- **Le SIG** : Système d'Information Géographique qui superpose de façon interactive les informations concernant le territoire, le cadastre, le POS / PLU, les réseaux, les périmètres d'opération.
- **Participation au développement économique** : amélioration et conception des zones d'activités existantes et en création.
- **Transport communautaire** : Elaboration d'un schéma de déplacement et de transport intercommunautaires incluant obligatoirement la préoccupation de l'accès des personnes en situation de handicap.
- **Aménagement rural** et définition d'une politique de paysage, facilitation des remembrements, gestion des friches agricoles, actions d'accompagnement des contrats territoriaux d'exploitation.

Réalisations 2011

1 - Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU / SCOT)

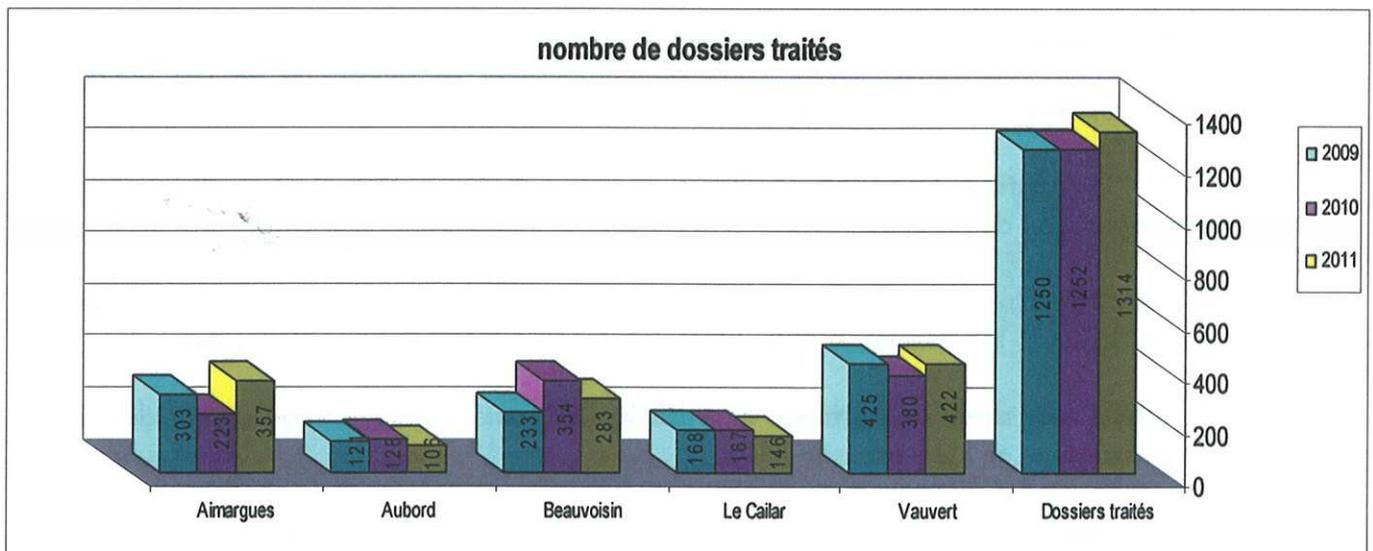
L'année 2011 a permis d'achever le PLU du Cailar. En effet, une fois les réunions de concertation et l'enquête publique achevées, c'est à la fin de l'année 2010 que le commissaire enquêteur a rendu son rapport.

Le PLU d'Aubord a du attendre la validation des études hydrauliques par les services d'Etat. Toutefois, le travail sur la ZAC de la Farigoule a pu avancer sérieusement, permettant de proposer aux élus un document proche du dossier de création à la fin 2010

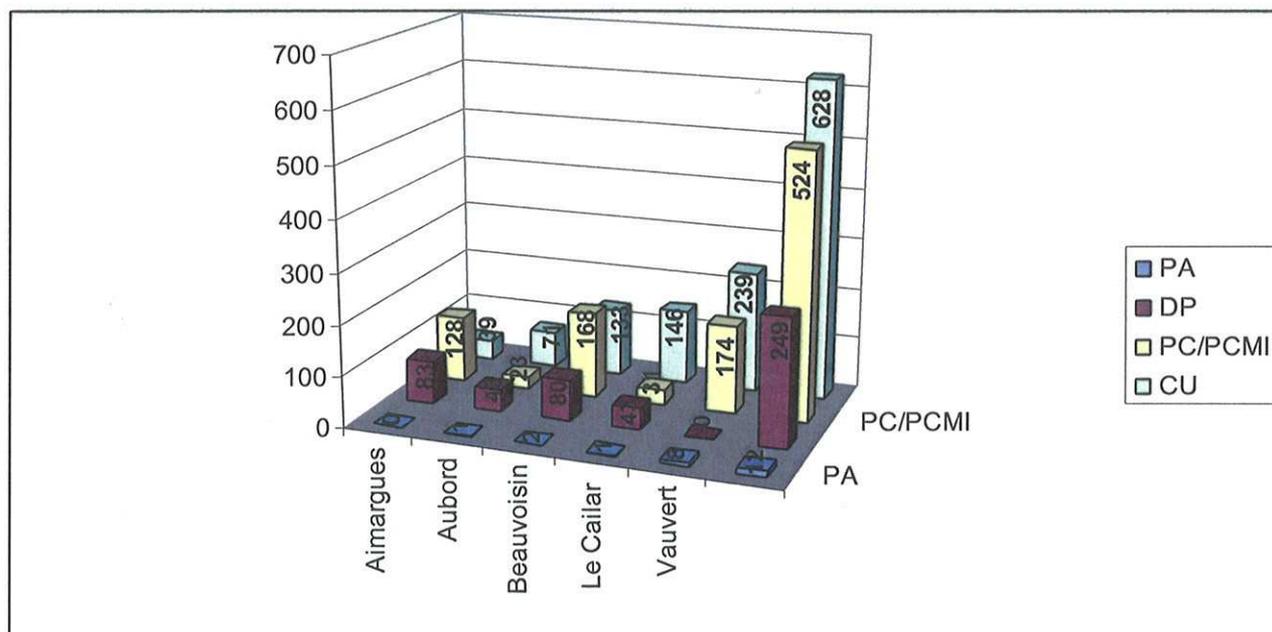
A Beauvoisin, la ZAC Cabassan Clarette a été relancée. Un travail d'affinage et de mise à jour est nécessaire avant sa mise en œuvre.

2 - Instruction des autorisations d'urbanisme

L'évolution du nombre et de la nature des dossiers d'urbanisme instruits par la Communauté donne des indications sur le dynamisme du territoire.



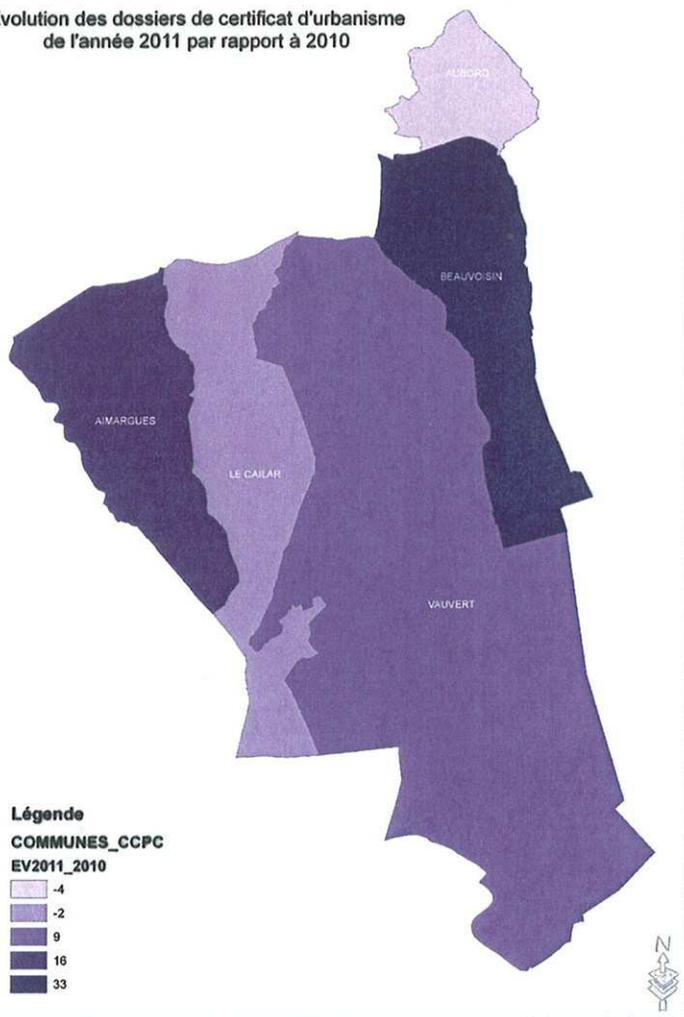
Le nombre de dossiers total augmente d'environ 5%. C'est globalement une constante qui se répartit différemment selon les années et les projets. En 2011, il s'agit de la deuxième tranche de la ZAC de la Garrigue à Aimargues, ainsi que le lotissement de l'Espérian à Vauvert qui ont produit plus de dossiers que l'année précédente.



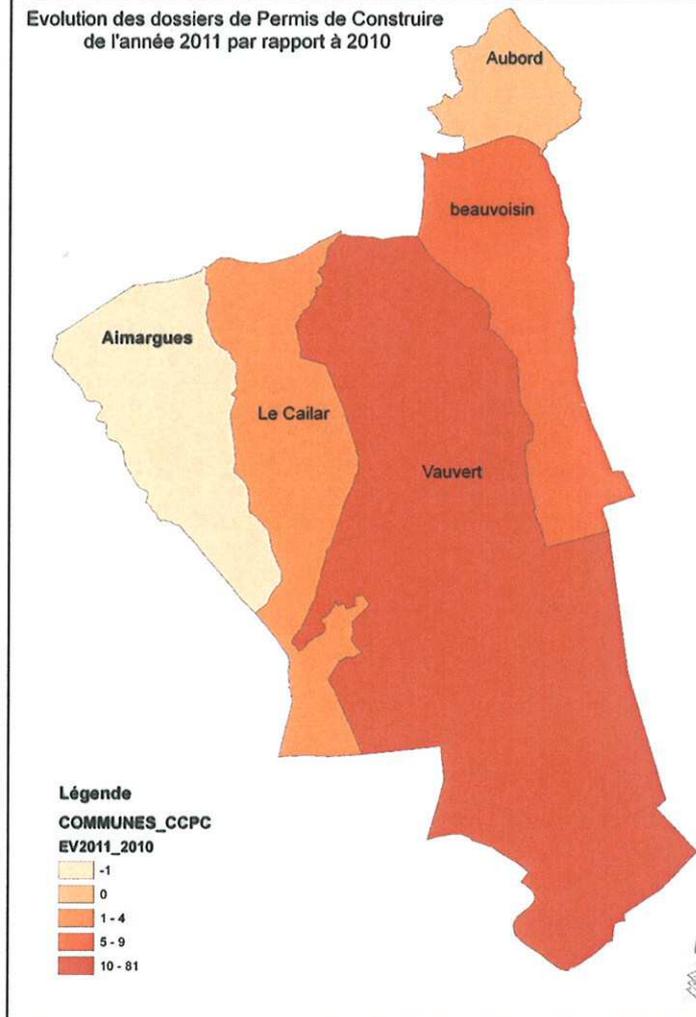
Car une comparaison sur les dossiers de même type montre bien une augmentation du nombre de demandes, et en particulier l'instruction des certificats d'urbanisme a mobilisé le service en progressant de plus de 22%.

Cela donne donc une indication sur le nombre de mutation des biens (bâties ou non bâties) à mettre en corrélation avec les dossiers de PC/PCMI car bien souvent le demande de CU précède la demande d'autorisation de construire.

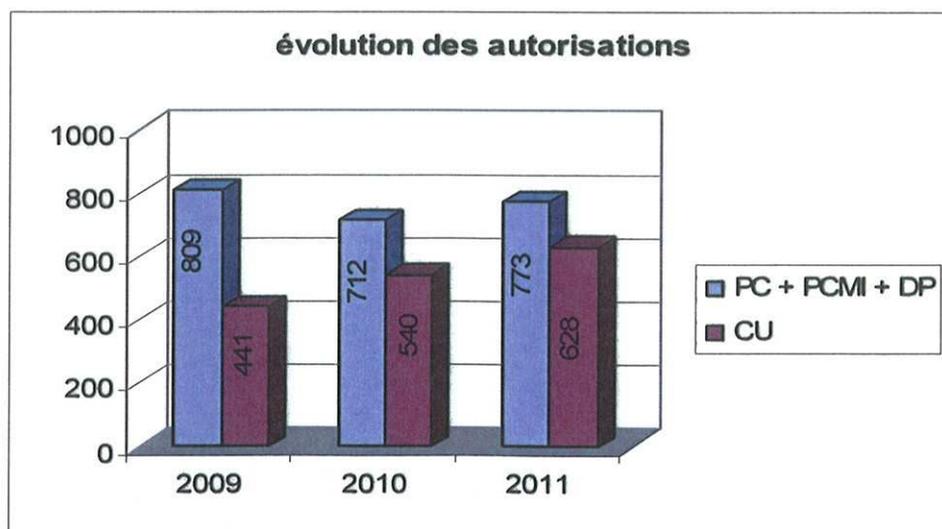
Evolution des dossiers de certificat d'urbanisme de l'année 2011 par rapport à 2010

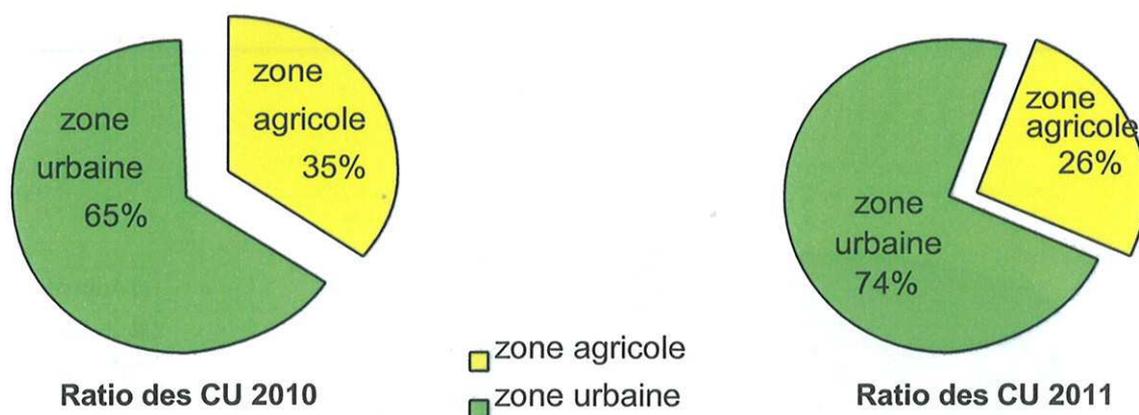


Evolution des dossiers de Permis de Construire de l'année 2011 par rapport à 2010



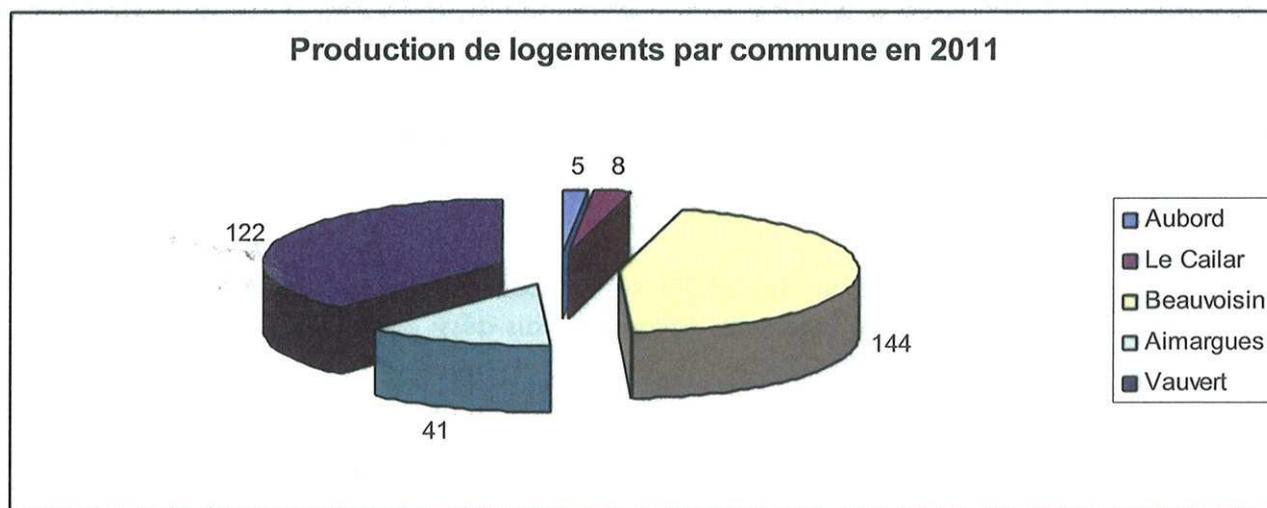
évolution des autorisations





On constate une légère diminution de la proportion de CU en zone agricole. Les causes en sont une légère diminution des mutations en zone agricole, mais surtout, une nette augmentation des ventes en zone urbaine.

Ces chiffres sont à rapprocher de l'augmentation du nombre de PC dans toutes les communes, mais à Aimargues en particulier.

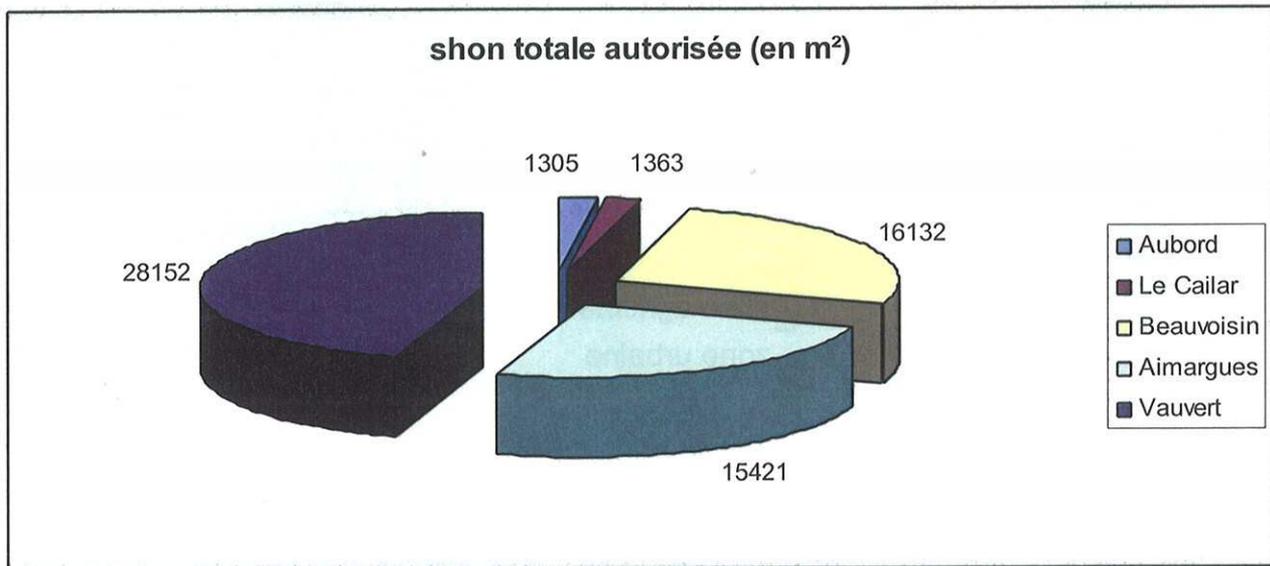


On remarque que pour l'année 2011, c'est encore la commune de Beauvoisin qui a fourni le plus gros contingent de logements à la Communauté de Communes. La ZAC de la Clastre en est à sa deuxième tranche. Quant à Vauvert, le lotissement de l'Espérion, regroupant plus d'une centaine de logements (individuels et collectifs) a eu un succès qui ne s'est pas démenti tout au long de l'année 2011.

Aimargues est sur une production régulière depuis deux ans, en attendant la reprise de la ZAC de la Garrigue.

Enfin, les communes de Aubord et le Cailar sont en attente d'un document d'urbanisme réactualisé qui précisera enfin les zones à privilégier pour les constructions.

Au total, ce sont 319 logements qui ont été autorisés sur la Communauté en 2011.



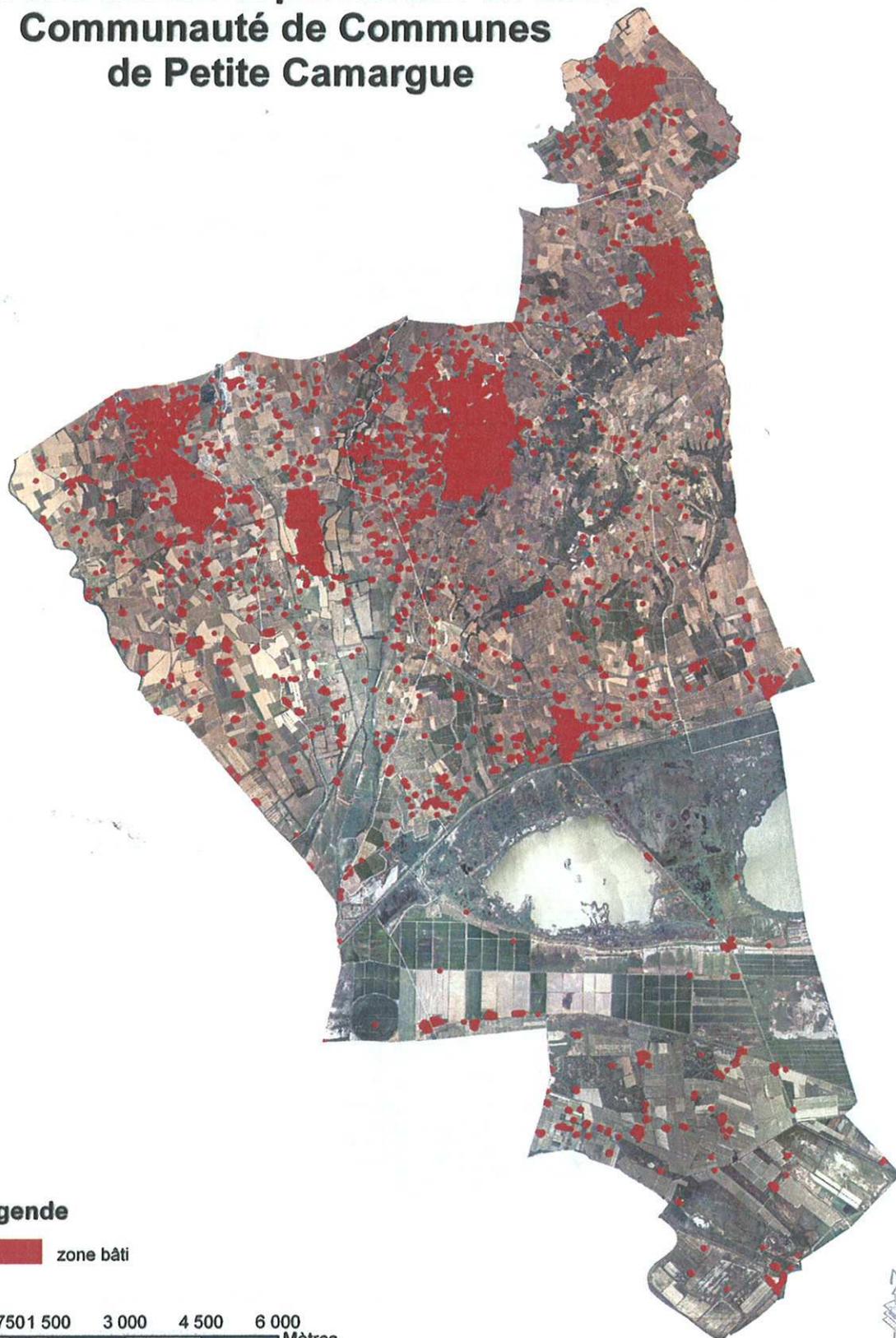
C'est sur Vauvert que se trouve près de 40% de la SHON autorisée sur la Communauté. Outre les nombreux logements vus précédemment, de grosses opérations commerciales ont fait l'objet de permis de construire accordés. A Aimargues comme à Vauvert, des bâtiments à usage industriels et/ou commercial se sont également agrandis.

La très grosse part de la production de SHON sur la Commune d'Aimargues s'explique non seulement par la part importante de logements accordés, mais aussi du fait de permis agricoles ou industriels de grande envergure.

Les espaces bâtis (espaces urbains ou agricoles) sur la Communauté de Communes sont assez représentatifs d'un espace périurbain. En effet, les bourgs centres sont bien dessinés, mais les mitages en zones naturelles ou agricoles sont légion. Les nouveaux documents d'urbanisme fraîchement élaborés ou en cours d'élaboration devraient permettre de donner les directives claires concernant les contraintes d'urbanisation des espaces non urbains.

Tissus urbain et périurbain en 2011

Communauté de Communes de Petite Camargue



3 - "Opération Façade"

En 2011, on a constaté une augmentation du nombre de dossiers déposés auprès de la Communauté de communes. Toutefois, un seul a été mis au paiement, les dossiers des années précédentes étant, soit inachevés, soit abandonnés, soit refusés par la commission ad hoc.

Communes	Nombre de dossiers	Notification Tranches de Subventions				Décisions de la commission		Acompte	Paiement	Dossiers en cours de réalisation
		800	1 200	1 500	2 000	Modif des montants	Refus			
Aimargues	7	2	1	3	1					7
Aubord	2			1			1			1
Beauvoisin	2	1		1						2
Le Cailar	0									
Vauvert	8	3	2		1		2 sans suite		800	5
CCPC	19	6	3	5	2				800	15

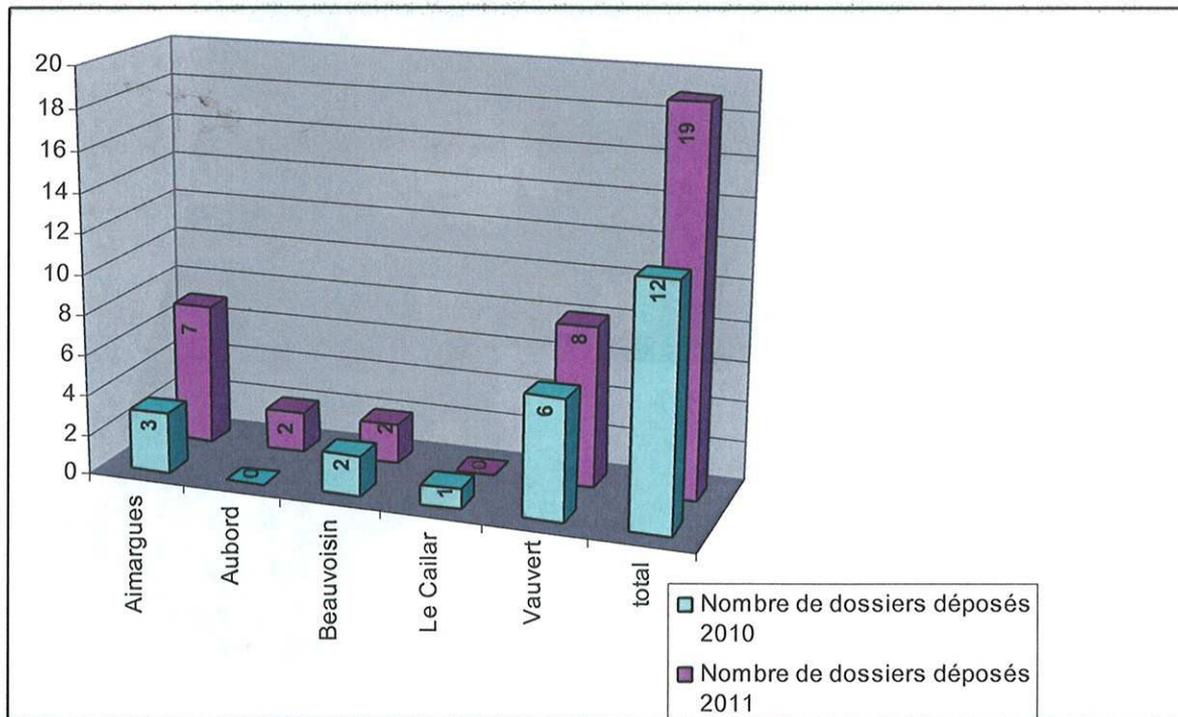


Figure 1: Evolution des dossiers façade

4 - Le SIG et l'administration des produits, des services et la conception graphique

Net ADS Web

Gestion des droits d'accès et des améliorations.

Net ADS

Modification des courriers, modification des arrêtés,
Suivi des améliorations auprès de l'éditeur

Système d'Information Géographique

Maintenance des données, intégration et création de données dans les logiciels en place à la communauté ;(Winstar _ ArcMap de la société ESRI SIG)

- ✓ PLU Beauvoisin
- ✓ Cadastre 2011
- ✓ Carte IGN SCAN 25
- ✓ Photo aérienne 2010
- ✓ Thématique « lotissement », « cimetière »
- ✓ Edition de plans pour les communes et l'EPCI

Suivi des 45. conventions d'échange de données avec les sociétés fermières, les Bureaux d'Etudes, le Conseil Général du Gard et divers Syndicats dont les communes sont membres, mutualisation des données avec le Conseil Général du Gard.

Etude de mise en place de l'évolution des produits de StarAPIC vers ELIX

- ✓ Faisabilité technique (analyse des données) estimation du coût de migration
- ✓ Formation

Etude du logiciel libre SIG QUANTUM GIS et mise en place

Système d'information géographique via le Web en collaboration avec le Pays Vidourle Camargue

Maintenance des données de l'ensemble des communes

- ✓ Cadastre 2011
- ✓ Modification PLU de Beauvoisin
- ✓ Servitudes et contraintes
- ✓ Mise en place de nouvelles nomenclatures
- ✓ migration des données en projection RGF 93 (conforme INSPIRE)
- ✓ Intégration des données Thématique « lotissement »
- ✓ Mise en place d'un module « déchets »
- ✓ Suivi du projet thématique « cimetière »

Formation du personnel mairie et communautaire avec support créé par le service.(10 personnes)

Etude des solutions pour la mise en conformité avec la réglementation Européenne INSPIRE.
Participation à des réunions d'information et des colloques sur le sujet.
Travail sur les outils de catalogage

Mise à jour du cahier technique de nomenclature pour les données des PLU

Adhésion de la Communauté de Communes à l'association SIG LR

Participation :

Assemblée générale

aux tables rondes « mutualisation des données »

à la journée professionnelle « le SIG ça sert à prendre des décisions »

au groupe de travail sur le très haut débit (veille juridique et documentation)

Mission de coordination avec le service informatique de la commune de Vauvert

Rendez vous bimensuel prévus par la convention informatique avec le service informatique

Mise à jour des annexes de la convention

Commandes de nouveaux matériels ordinateurs et logiciels

Prévision budgétaire

Mise en place d'une gestion de parc

Gestion des garanties avec les fournisseurs

Gestion des urgences des utilisateurs et suivi des demandes informatiques

Aide à la mise en place de la messagerie libre HORDE

Création Signalétique

Mise en place des projets et suivi du marché à bon de commande :

Restauration scolaire

Suivi des chantiers de repositionnement de panneaux d'affichage suite à des détériorations

Déchetteries

Suivi des chantiers de repositionnement de panneaux suite à des détériorations

Ecole de musique

Réalisation des maquettes

Dépôt des formalités administratives (DP)

Suivi des chantiers de positionnement de panneaux, (enseigne, panneau d'affichage et directionnel)

Siège 145 avenue de la Condamine

Réalisation des maquettes

Dépôt des formalités administratives (DP)

Suivi des chantiers de positionnement de panneaux

706 Avenue Ampère

Réalisation des maquettes

Dépôt des formalités administratives (DP)

Suivi des chantiers de positionnement de panneaux

Réalisation de bâches avec le logo de la Communauté

Mise en place de pénalités administratives pour non réalisation de travaux dans le temps impartis.

5 - Participation au Développement Economique : en lien avec le service Développement

6 - Aménagement rural

Une nouvelle mission d'ensemencement des friches, des délaissés de terrains en limite de voie par des jachères fleuries a été tentée par le biais d'une entreprise d'insertion.

Le mélange des graines choisi par l'entreprise n'a pas permis d'aller au bout de l'expérience, des fauchages prématurés ont du avoir lieu.

Ressources

Budget réalisé

- Dépenses de fonctionnement : 30 829 ,00 Euros
- Investissement (Subventions façades) : 4 300,00 Euros

Nombre d'agents : 5 ETP

Les chiffres clés

- 2 PLU en cours d'élaboration
- 4 ZAC (dossiers de création et de réalisation)
- 1314 dossiers d'urbanisme instruits
- 319 logements autorisés
- 9 importants dossiers économiques stratégiques
- 42 conventions d'échanges de données informatiques
- 35 000 € de budget signalétique



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2011

Nom du service : Développement Economique

Missions

La mission consiste à l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires d'intérêt communautaire (Sont considérés comme d'intérêt communautaire les zones d'activités économiques existantes ainsi que celles à créer).

Pour cela il s'agit d'effectuer les missions de :

- **Gestion administrative**, juridique, réunions de travail avec les partenaires, concessionnaires et services communautaires.
- Préparation des notes d'information, pilotage de 7 Commissions « Développement Economique » (25 janvier, 23 février, 18 avril, 6 juin, 11 juillet, 5 et 12 décembre 2011) et notes pour les Bureaux Communautaires dont les dossiers relevant de l'économie. Puis Comptes-rendus et mise en œuvre des décisions prises par les Elus Communautaires.
- Demande de DETR pour la ZAC du Pôle des Costières à Vauvert
- Elaboration du dossier FDE pour la réhabilitation du bâtiment des services techniques.
- Sollicitations à France domaine pour des opérations immobilières.
- Convention de partenariat avec la chambre des métiers.
- Communication site internet et presse.
- création d'une CIID.
- **Accueil du public** : Renseignement aux administrés, relation avec les entreprises, propriétaires et locataires.
- **Aménagement commercial**
 - 2 Commissions Départementales d'aménagement commercial
 - 1 Commission Nationale d'aménagement commercial
- **Aménagement des ZAC**

- Suivi des contrats de concession et de leur application pour l'aménagement ou requalification de ZAC (SEM), réflexion et réunions de travail pour l'aménagement des ZAC, instruction de 4 DIA dans les Zones d'Activités de Vauvert, accompagnement des entreprises ayant reçu l'agrément des élus communautaires pour leur implantation.
- La gestion des incidents, **l'entretien** (coupe des végétaux) participent à une **qualité d'accueil des usagers dans les zones d'activités** (nettoisement des voiries, remplacement de végétaux, de candélabres, totem, aménagements).
- **Entretien des zones d'activités**
Réflexion pour le marché de nettoyage des zones d'activités lancé pour l'année 2011 d'une durée de 1 an et reconductible 2 fois. Il y a prise en compte des Travaux de réalisation de la ZAC Côté soleil.

Réalisations 2011

1/ Opérations immobilières

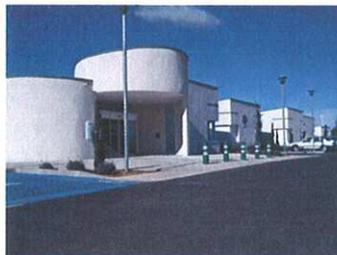
Le service travaille avec les études des notaires chargées d'élaborer les actes (soin particulier en amont, soutien administratif, relectures, jusqu'à la signature des actes)

A/ Vauvert

Acquisition d'une parcelle mitoyenne de la ZAC Côté soleil



Versement du solde pour l'acquisition du bâtiment situé 706 avenue Ampère à Vauvert soit 400 000 €



Pôle Emploi

Participation à des réunions de travail pour l'implantation du bâtiment de Pôle emploi + actes administratifs.

Suivi de l'expropriation pour la parcelle AB 47 à Vauvert. (*Enregistrement des décisions du Tribunal, paiement*).
De concert avec les services aménagement de l'espace et techniques mise en place de la démolition et réflexion sur l'aménagement paysager permettant à terme également l'implantation de la signalétique en entrée de zone.



B/ Aimargues

- Vente du lot A1.

2/Bail de location

- Réfection des sanitaires dans un bâtiment dont la Communauté de Communes est propriétaire afin d'améliorer l'hygiène et le confort des locataires.
- Location avec le Conseil Général et la Verrerie du Languedoc d'une partie des bureaux situés dans la zone industrielle de Vauvert.(relevés de compteurs, état des lieux, administratif...)

3/ Zones d'activités

→ ZAC Côté soleil

Agrément enseignes pour les masses 4 et 5.

→ ZAC Pole des Costières

- Décision d'acquiescer un foncier de 3000 m² environ afin d'établir une plateforme de broyage des déchets verts.
- Cession d'un lot de 30 000 m² environ.

→ Zone industrielle de Vauvert

Suivi de l'expropriation de la parcelle AB 47, démolition du bâtiment, en vue de son aménagement paysager et de la mise en place de la signalétique dans la zone d'activités.

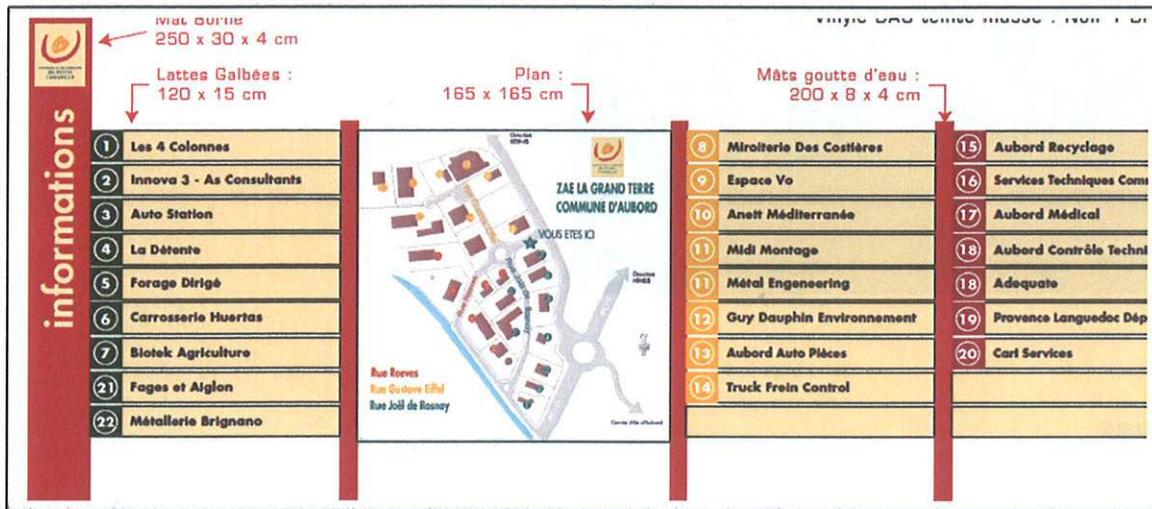
→ Lotissement de Petite Camargue à Aimargues

Maintien d'une servitude pour le bassin de rétention.

→ Zone d'activités la Grand Terre à Aubord

Plusieurs appels téléphoniques concernant des demandes de location de bureau dans la zone (mais pas de bâtiment disponible).

Signalétique : Mise à jour des données des entreprises implantées sur la zone d'activités afin que le Service SIG travaille sur un projet de signalétique avec l'entreprise.



Ressources

Nombre d'agents : 1 ETP

Budget réalisé

- Dépenses de fonctionnement : 73 676,15 Euros
- Recettes de fonctionnement (loyers) : 20 606,00 Euros
- Dépenses d'investissement : 487 109,83 Euros

Bilan développement durable

La requalification de la Zone Industrielle de Vauvert témoigne de l'intérêt que les élus portent à l'accueil des entreprises et à l'amélioration des conditions de celles implantées.

De même que les diagnostics de performance énergétique sur les bâtiments.

Un effort est demandé aux entreprises qui s'installent afin que cette prise en compte soit respectée (déchets, pollution, etc...).

Projets 2012

- Suivi des contrats de concession et de leur application dans le cadre des réalisations des ZAC Côté Soleil et Pole des Costières afin de permettre une commercialisation cohérente.

- Mise en place d'un accueil de qualité et d'une communication à jour auprès du public sur les futures ZAC (dépliant commun avec le service emploi).
- Permettre une implantation d'entreprises sur le territoire dans les meilleures conditions grâce à un travail en amont avec celles-ci.
- Optimiser l'entretien des zones d'activités (Suivi, contrôle et adaptation des interventions en fonction des besoins surtout en période de réalisation des travaux des ZAC).
- Mise en place de la signalétique dans la Zone d'activités la Grand Terre à Aubord pour commencer et pour cela mise à jour des entreprises installées sur la commune.
- Réflexion et lancement d'une consultation pour la Voie d'Aubord à Vauvert.
- Travail avec la SEGARD pour le lancement de la consultation et commercialisation des masses 7 et 9.
- Approbation du dossier de réalisation de la ZAC du Pôle des Costières.



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2011

Nom du service : ENVIRONNEMENT

Périmètre du territoire desservi : L'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de Petite Camargue regroupe les communes de : Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Le Cailar et Vauvert, soit 24 156 Habitants (Recensement INSEE 2009).

Missions

- **Collecte des déchets** : comprend la collecte en porte à porte des ordures ménagères, des emballages ménagers, la collecte en colonne d'apport volontaire de verre, la collecte sur rendez vous des encombrants et déchets verts,
- **Gestion des quatre déchèteries communautaires** de Vauvert, de Le Cailar, d'Aimargues et de Beauvoisin,
- **Sensibilisation au tri sélectif** (habitats verticaux / écoles).

Réalisations 2010

A) Collecte des déchets

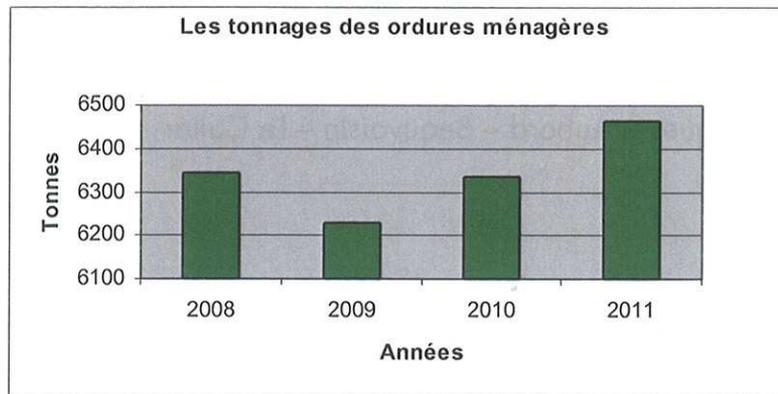
La collecte des déchets ménagers (ordures ménagères et tri sélectif) est effectuée par la Société ONYX Languedoc Roussillon – Véolia Propreté pour un montant de 1 421 373.98 euros.

La collecte des bennes des déchèteries et le traitement ont été confiés à la Société OCEAN pour 242 855.21 euros.

La collecte des colonnes à verres a été confiée à la Société VIAL pour un montant de 22 607.98 euros.

La Société PLASTIC OMNIUM assure la location maintenance des bacs pour les ordures ménagères et le tri sélectif pour un montant de 230 750.10 euros.

Le traitement des déchets est effectué par le SITOM Sud GARD pour un montant de 1 373 095.87 euros.



Rappel des tonnages

	OM
2008	6345,31
2009	6230,36
2010	6333,44
2011	6463.50

Par rapport à l'année 2010, on peut constater une augmentation des tonnages d'ordures ménagères de + de 130 tonnes. Cette hausse peut se justifier par l'implantation de nouveaux lotissements sur notre territoire.

B) Gestion des déchèteries

A. Accès des particuliers aux déchèteries

Les résidents des cinq communes de la CCPC peuvent utiliser les déchèteries gratuitement. Une carte d'accès numérotée est délivrée sous présentation d'un justificatif de domicile. Pas de limitation à l'accès des particuliers en déchèterie, tant sur la quantité des dépôts que sur la fréquence.

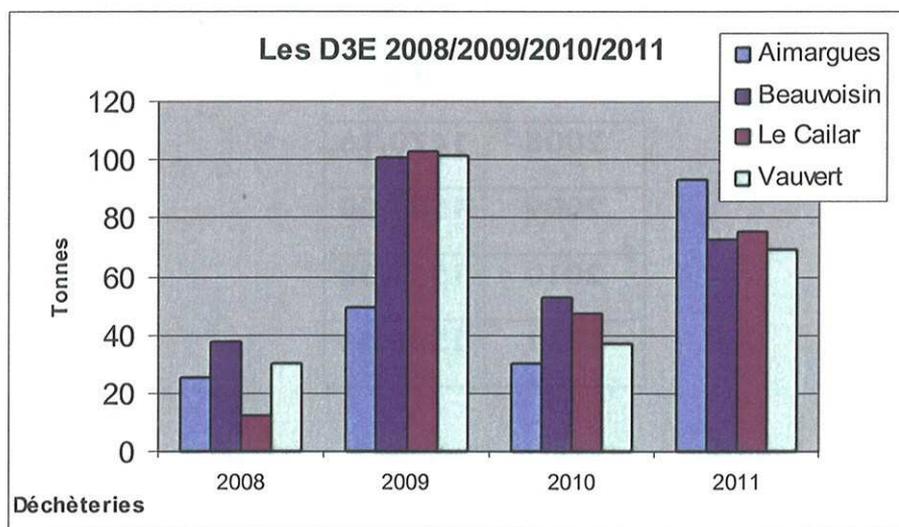
Possibilité pour les résidents de la commune de Générac d'utiliser la déchèterie de Beauvoisin.

B. Accès des professionnels aux déchèteries

L'accès aux professionnels est payant depuis le 1^{er} Janvier 2005.

C) Les apports 2011 des D3E

La collecte des déchets d'équipement électriques et électroniques des ménages (D3E) est effectuée, deux jours par semaine, dans les quatre déchèteries de la CCPC par l'entreprise d'insertion CRD3E.



- Semaine des DEEEglingués : Animation portes ouvertes du 23 au 27 Mai 2011 ayant l'objectif d'informer et de sensibiliser les habitants des cinq communes de la CCPC sur les D3E.

D) Sensibilisation au tri sélectif

Un nouveau marché de pré-collecte a été conclu le 10/02/2011 pour une durée de 4 ans renouvelable deux fois un an.

Plusieurs actions ont été entreprises pour sensibiliser la population au tri sélectif.

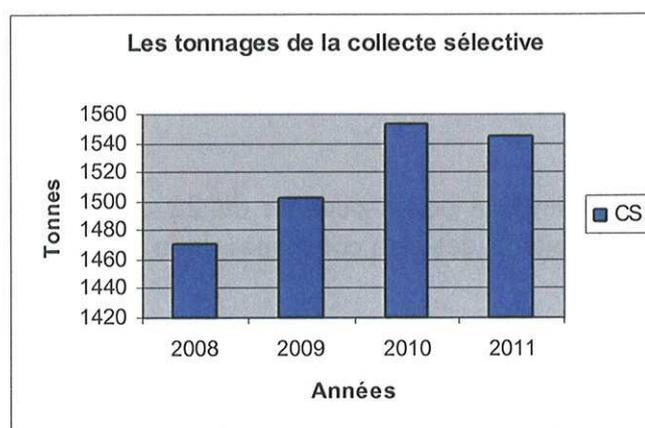
A. La sensibilisation au tri sélectif dans les habitats verticaux

Divers syndicats de copropriété et organismes gestionnaires des habitats verticaux sont parties prenantes des actions et ouverts au dialogue.

- Les Habitats du Gard gérants de la Cité Juliot Curie ont rénové des locaux à conteneurs afin que les bacs ne soient plus à la vue de tous.
- **Suivis hebdomadaires.** Vérification des bacs de tri sélectif avant la collecte.
- Participation du service environnement à la **fête des voisins** 2011 dans le quartier des habitats verticaux.

Rappel des tonnages

	CS
2008	1470,16
2009	1503,00
2010	1552,58
2011	1545,54



Par rapport à 2010, la collecte du tri sélectif reste stable. Selon les retours du centre BS Environnement, le geste du tri devient plus habituel. Il reste tout de même un travail conséquent à faire au niveau de la qualité car nous avons payé cette année plus de 35 000€ de refus.

Afin de véhiculer ce geste, les ambassadeurs travaillent sur la sensibilisation au sein des écoles, et habitats verticaux où trier n'est pas encore un réflexe.

B. La sensibilisation au tri sélectif dans les écoles et centres de loisirs

- Année scolaire 2010/2011, **intervention du Service Environnement** dans toutes les classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles de la Communauté de Communes de Petite Camargue (1000 élèves). Ces interventions ont été effectuées avec la participation d'un membre actif de l'Association « Vauvert Ma Ville ».
- **Initiation au tri sélectif** : 5 instituteurs ont demandé l'intervention du Service Environnement pour une initiation au tri dans les classes de CP et CE1.
- **Visite du centre de tri « BS ENVIRONNEMENT »** à Nîmes pour les classes de CM2 de la CCPC.

- « **Concours de collecte de piles** » pour les enfants de CE2-CM1 de l'école primaire de Le Cailar. (Résultat de la collecte : + de 200 kilos de piles).
- **Opération « Nettoyons la nature »** : Gigantesque ramassage collectif de déchets sauvages en milieux naturels et urbains. Opération donnant l'opportunité à tout volontaire d'effectuer un geste pour son environnement. Cette année, le service a choisi de participer à ce programme avec les écoles volontaires (Franquevaux/Classe unique/CP au CM2) et Beauvoisin école complète (CP au CM2) + le Centre de Loisirs d' Aimargues (1 mercredi).
- **Opération « Eco Balade avec Mac Donald »** : Partenariat avec le Centre de Loisirs de Vauvert. 20 enfants de 9 à 12 ans du CLSH se sont entraînés au nettoyage de la nature.
- **Opération « Les DEEGLINGUES »** : Collecte de D3E : Concours d'apport D3E mis en place pour les classes de CM1 dans 5 écoles de Vauvert et l'école de Gallician.

Ressources

Le service ENVIRONNEMENT est composé de 16 personnes :

- 1 responsable de service
- 3 agents administratifs
- 9 gardiens de déchèteries
- 2 employés délégués au ramassage d'encombrants et de végétaux en porte à porte
- 1 responsable du SPANC

Au sein du service DECHETS

- 1 poste d'ambassadrice de tri principalement orienté sur les réclamations dans les 5 communes et la sensibilisation au tri sélectif dans les écoles intercommunales
- 1 poste plus axé sur la gestion du tri sélectif dans les habitats verticaux, et ce, en lien avec le service de collecte
- 1 poste administratif plus orienté sur les DDM et D3E, les écrits administratifs et la gestion des fournitures administratives pour la CCPC
- 1 poste de responsable de service axé sur la gestion de l'administratif et de l'équipe de travail en place, du budget du service, des tickets prépayés des professionnels en déchèterie et des liens avec la trésorerie, des appels d'offres, des services de collecte et de bennes ainsi que du SPANC.

Nature du financement du service

TEOM	2 349 034.00 €
Budget général	1 091 771.61 €
Prestation annexes	306 253.98 €
Accès professionnels en déchèterie	8 931.35 €
Redevance spéciale	19 762.67 €

TOTAL : 3 775 753.61 € (dont 442 479,26 Euros de charges de personnel)

Les prestations annexes comprennent la subvention d'Eco Emballages, la vente de matériaux (fer, verre, carton), la contribution de la commune de Générac pour l'accès à la déchèterie de Beauvoisin, ainsi que le remboursement du personnel détaché.

La part du financement du service supporté par le Budget Général est en augmentation par rapport à 2010 de 23,79 %.

Chiffres clés

Total enlèvement en tonne par déchèterie : Comparatif

	Vauvert	Beauvoisin	Le Cailar	Aimargues	Total
2011	4.935	14.654	5.880	3.464	33.070
2010	4.520	10.746	5.729	3.348	24.333
2009	2.336	15.003	7.188	4.187	28.714
2008	11.092	15.340	10.029	7.268	43729

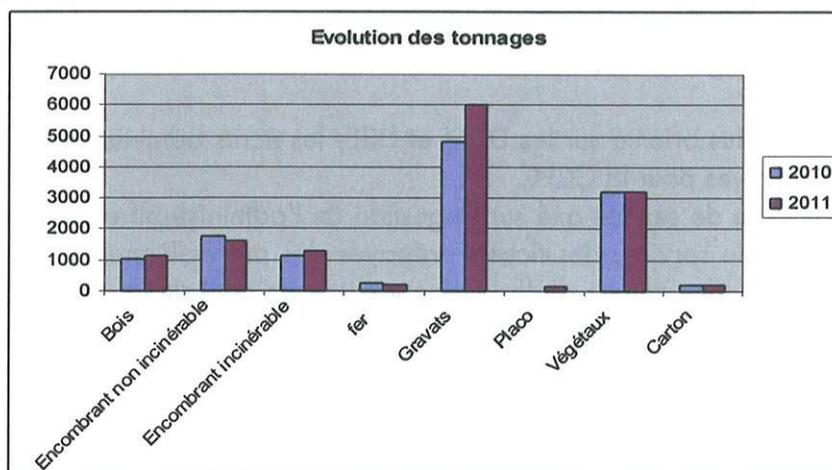
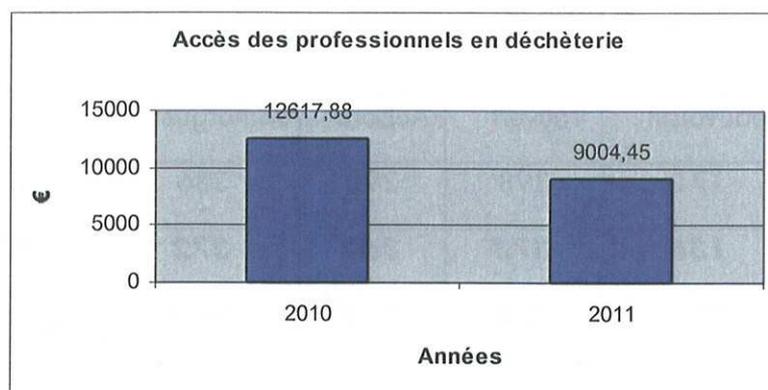
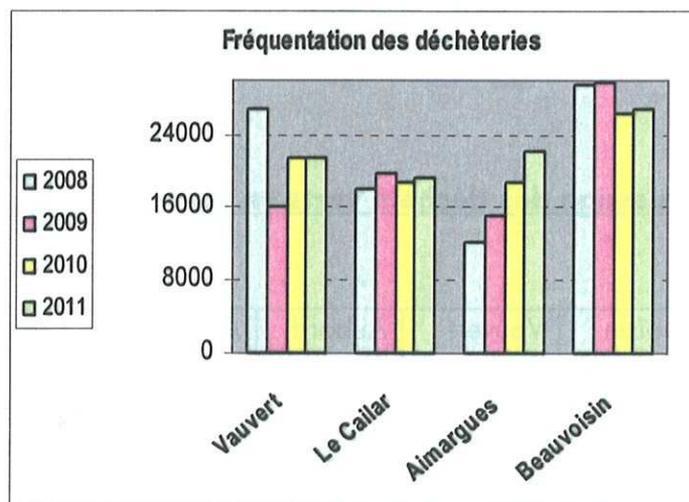


Tableau comparatif des entrants en déchèterie

Fréquentation déchèteries année 2008 / 2009 / 2010 / 2011				
	Vauvert	Le Cailar	Aimargues	Beauvoisin
2007	29246	19292	11008	30730
2008	26828	18143	12130	29528
2009	16214	19766	15131	29795
2010	21448	18757	18694	26444
2011	21528	19273	22117	26742
totaux	93736	75958	56963	116497



La baisse 2010-2011 s'explique par l'arrêt des apports de placoplâtres par les Professionnels.

Ramassage des encombrants en porte à porte

	Beauvoisin	Vauvert	Aubord	Aimargues	Le Cailar
2010	146	358	236	369	244
2011	180	346	295	419	222
	+34	-12	+59	+50	-22

Rappel

	Beauvoisin	Vauvert	Aubord	Aimargues	Le Cailar
2008	167	349	241	304	174
2009	175	371	256	321	239
2010	146	358	236	369	244

Ramassage des déchets verts en porte à porte

	Beauvoisin	Vauvert	Aubord	Aimargues	Le Cailar
2010	137	416	417	364	306
2011	148	380	401	781	253
	+11	-36	-16	+417	-53

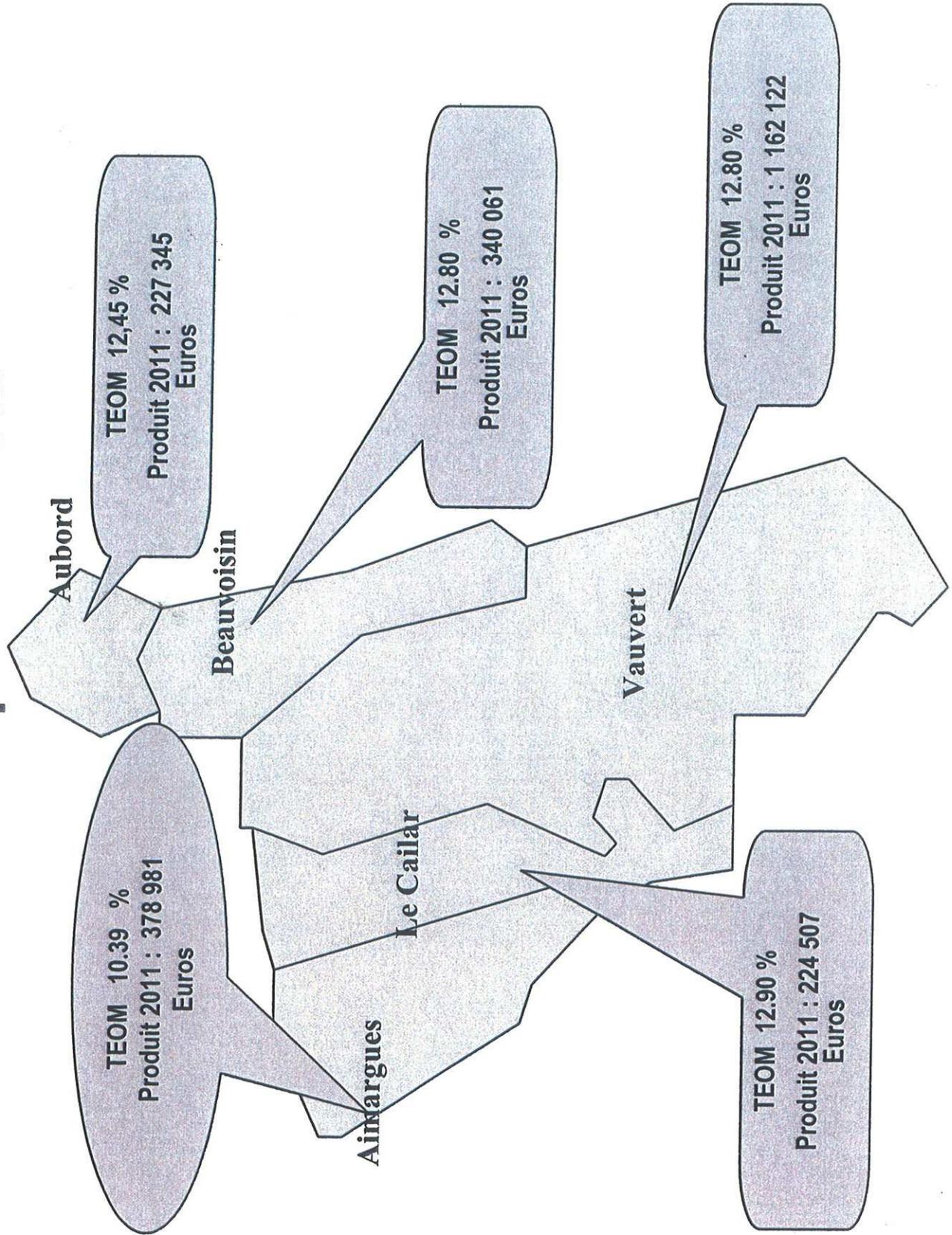
Rappel

	Beauvoisin	Vauvert	Aubord	Aimargues	Le Cailar
2008	171	398	390	336	284
2009	136	373	362	372	272
2010	137	416	417	364	306

Projets 2012

- **Projet de réalisation d'une aire de broyage des déchets verts** : Durant l'année 2011, réalisation de l'enquête publique relative à ce dossier.

Le financement par la TEOM





Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2011

Nom du service : SPANC

Missions

- Contrôle diagnostic des installations existantes
- Contrôle de fonctionnement tous les 4 ans installations existantes
- Contrôle des installations neuves lorsqu'un permis de construire ou une réhabilitation a été instruit
- Vérification de l'équilibre du budget

Réalisations 2011

- L'année 2011 a été basée sur le diagnostic des installations d'assainissements non collectifs. Plus particulièrement, sur les communes de BEAUVOISIN et VAUVERT.
- Le Technicien a été confronté à un fort taux d'absentéisme d'administrés sur la commune de BEAUVOISIN car il y a un projet de tout à l'égout prévu en 2011, qui n'a pas été réalisé. De plus, sur la commune de VAUVERT, on constate un fort taux d'absentéisme ainsi que de nombreux refus.
- La conséquence de ces absentéismes et refus, a engendré le déséquilibre des redevances.
- Quelques personnes devront se remettre aux normes en vigueur pour cause de problème de salubrité publique ou de rejet en milieu superficiel hydraulique.
- Afin d'aider le fonctionnement du SPANC, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, a attribué des subventions sur la base du nombre de visites effectuées en 2010.

Ressources

Budget

- **Section de fonctionnement**

Dépenses prévisionnelles 36 430.74€ Réalisé 23 439.20 €

Recettes prévisionnelles 36 430.74€ Réalisé 24 128.11 €

- **Section de d'investissement**

Dépenses prévisionnelles 6431.05€ Réalisé 0€

Recettes prévisionnelles 6431.05€ Réalisé 6 431.05€

- **Redevances**

Prévisionnel : 31 290.13€ Réalisé : 18 307.50€

Nombre d'agent : 1 ETP

Chiffres Clés

- 118 Diagnostics
- 38 installations neuves



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2011

Service : EMPLOI – FORMATION – INSERTION PROFESSIONNELLE

Dans le cadre de ses missions de développement économique, l'EPCI a compétence en matière d'emploi, de formation professionnelle et d'insertion professionnelle.

Pour ce faire, le service travaille en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels du territoire : Pôle Emploi, Unité Territoriale de la DIRRECTE, Direction du Développement Economique et de l'Emploi et Direction de l'Insertion du Conseil Général du Gard, organismes consulaires, ...

Missions

Les missions du service sont déclinées en trois axes principaux :

- l'insertion professionnelle des personnes les plus en difficulté.
- la formation et la qualification professionnelle des publics.
- le développement de l'emploi au travers du soutien à l'installation et au développement d'entreprises en Petite Camargue.

Ressources

Budget global du service

Dépenses : 330 343,92 € - Recettes : 114 396,12 €

Nombre d'agents

3 agents, dont 1 mis à disposition, pour 2 ETP au total

Réalisations 2011

1 - L'insertion professionnelle

2011 : Dépenses = 250 042,26 € - Recettes = 53 818,81 €

1.1 – Le soutien aux structures et dispositifs locaux de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'insertion par l'activité économique

La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Pays Vidourle Camargue (MdEE)

BR 2011 : Dépenses = 142 292,24 € - Recettes = 6 866,62 €

- Etablissement et suivi de la convention annuelle avec la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise de Petite Camargue tenant compte des missions qui lui sont confiées au travers d'axes d'actions clairement identifiés et des moyens afférents octroyés, conformément à la circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations
- Suivi de la mise en œuvre du plan d'actions comprenant les axes suivants, conformément au cahier des charges national des Maisons de l'Emploi, de l'objet de l'association tel que défini dans ses statuts et de la convention annuelle :
 - o Axe 1 : développer une stratégie territoriale partagée,
 - o Axe 2 : participer à l'anticipation des mutations économiques,
 - o Axe 3 : contribuer au développement de l'emploi local,
 - o Axe 4 : réduire les obstacles culturels et sociaux à l'accès à l'emploi,
 - o Axe 5 : accueillir et orienter les personnes en recherche d'emploi
- Participation aux réunions liées à la gestion de l'association, au comité technique de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise ainsi qu'aux réunions spécifiques aux différentes actions conduites par la MdEE : forums emploi, marketon...

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Pays Vidourle Camargue (PLIE)

BR 2011 : Dépenses = 24 296,34 € - Recettes = 6 179,34 €

- Participation aux réunions liées à la gestion de l'association, à l'intégration du dispositif PLIE au sein de la Maison de l'Emploi,
- Participation au comité technique,
- Suivi de la mise en œuvre du plan d'actions comprenant les axes suivants :
 - o Des actions d'accompagnement : Animation et consolidation de réseau des référents PLIE (3 chargées de mission intervenant sur les territoires des communautés de communes Petite Camargue, Terre de Camargue et la partie Nord du territoire du PLIE à savoir la communauté de communes du Pays de Sommières et les communes adhérentes d'Aigues-Vives, Aubais, Codognan, Gallargues le Montueux et Vergèze),
 - o Des actions de mise en situation de travail : Maintien du partenariat avec les chantiers d'insertion intervenant sur le territoire du PLIE,
 - o Des actions d'aide au retour à l'emploi :
 - Poursuite de l'action « Chargée de Relations Entreprises » en vue du développement du partenariat avec les entreprises locales pour favoriser le retour à l'emploi stable et durable des participants du PLIE
 - Reconduction de l'enveloppe « Aide à la mobilité » qui permet de mettre à disposition des participants PLIE de l'ensemble du territoire du PLIE, 100 jours de location de véhicule auprès du centre socioculturel Calade pour les déplacements liés à une reprise d'activité professionnelle (entretien d'embauche, contrat de travail...)

- Développement de l'enveloppe « Aide individuelle » pour développer la mobilité géographique et la qualification des participants par le financement de modules de formations adéquates.

La Mission Locale Jeunes de Petite Camargue (MLJ)

BR 2011 : Dépenses = 50 764,64 € - Recettes = 14 672,36 €

- Etablissement de la convention annuelle avec la Mission Locale Jeunes de Petite Camargue stipulant les missions et les moyens afférents octroyés,
- Suivi de la mise en œuvre du plan d'actions comprenant les axes suivants, conformément au cahier des charges national des MLJ, de l'objet de l'association tel que défini dans ses statuts et de la convention annuelle :
 - Repérage, accueil, information et orientation des jeunes du territoire de la communauté de communes de Petite Camargue,
 - Accompagnement dans la mise en œuvre des parcours d'insertion dans une approche globale prenant en compte l'ensemble de ses composantes : vie quotidienne, logement, santé...,
 - Actions pour favoriser l'accès à l'emploi, notamment d'actions dans le cadre des dispositifs de formation alternée ou d'insertion par l'activité économique,
 - Expertise et observation du territoire,
 - Ingénierie de projet et animation locale, visant entre autre, la mobilisation des acteurs locaux dans une démarche d'appropriation d'un outil de développement local au service des jeunes.
- Participation aux réunions liées à la gestion de l'association,
- Participation au comité de pilotage du dispositif CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale), accompagnement renforcé proposé aux jeunes de 16 à 25 ans révolus, rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle,
- Participation aux commissions du Fonds d'Aide aux Jeunes En Difficulté (FAJED) géré par le service Enfance Famille du Conseil Général, tenues chaque quinzaine au siège de la Mission Locale Jeunes à Vauvert.
- Participation au projet de formation des acteurs de l'emploi et de l'insertion du territoire en matière de Lutte contre les Discriminations, en vue de l'établissement d'un plan d'action commun.

Pôle Emploi

BR 2011 : Dépenses = 1 640 € - Recettes = 0 €

Construction du bâtiment qui accueillera l'agence Pôle Emploi de Vauvert. Taxe d'urbanisme.

1.2 - L'action référent de parcours PLIE

BR 2011 : Dépenses = 31 049,04 € - Recettes = 26 144,49 €

Action d'accompagnement individualisé portée depuis 2006, destinée aux adultes les plus en difficulté (demandeurs d'emploi de longue durée, personnes reconnues travailleur handicapé, allocataires des minima sociaux...). Elle permet d'être soutenu et conseillé dans la construction d'un parcours de retour à l'emploi durable, à une formation qualifiante ou diplômante, à la création d'activité...

L'action est soutenue par Fonds Social Européen, et dans le cadre du CUCS de Vauvert, par l'ACSé, la ville de Vauvert et le Fonds de Développement Social du Conseil général du Gard.

- 77 personnes en difficulté qui ont été accompagnées dans la construction de leur parcours de retour à l'emploi, dont :
 - o 18,2 % résidant à Aimargues, 2,6 % à Aubord, 2,6 % à Beauvoisin, 5,2 % à Le Cailar et 68,8 % à Vauvert (51,94% issus des quartiers CUCS),
 - o 70 % de femmes,
 - o 54,5 % âgés de 26 à 40 ans, 14,2 % de 41 à 45 ans, 10,3 % de 46 à 49 ans et 21 % de plus de 50 ans,
 - o 49,3 % de niveau inférieur au CAP/BEP, 31 % de niveau CAP/BEP, 13 % de niveau bac et 6,5 % de niveau supérieur au bac,
- 195 étapes de parcours
- 22 sorties de l'action dont 11 sur emploi durable (dont 6 personnes résidant en zone CUCS) et 3 participants en étape de sortie positive au 31 décembre.

2 - La formation et la qualification professionnelle des publics

BR 2011 Axe 2 : Dépenses = 69 577,90€ - Recettes = 60 577,31 €

Les Ateliers de Pédagogie Personnalisée (APP)

BR 2011 : Dépenses = 64 658,91 € - Recettes = 60 577,31 €

- Suivi de la mise à disposition des locaux et des moyens afférents : télécommunication, fluides... avec les services techniques intercommunaux,
- Suivi de l'activité.

L'antenne vauverdoise du CFPPA du Gard : centre de formation et centre de bilan et de conseil en ressources humaines

BR 2011 : Dépenses = 4 918,99 € - Recettes = 0 €

- Suivi de la mise à disposition des locaux avec les services techniques intercommunaux : travaux et aménagement nécessaires à la poursuite de l'activité.
- Suivi de l'activité du centre de formation.

3 - L'accompagnement des entreprises du territoire dans leurs process de gestion des ressources humaines

BR 2011 Axe 3 : Dépenses = 0 € - Recettes = 0 €

Poursuite de la mise en œuvre du contrat de service qualité avec la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise et Pôle Emploi pour optimiser l'accompagnement des entreprises s'installant ou se développant sur le territoire intercommunal.

Bilan développement durable

- Mise en cohérence des objectifs de développement économique du territoire avec l'insertion professionnelle du public.
- Soutien aux dispositifs locaux à vocation d'insertion professionnelle, validés par les politiques publiques générales.

Projets 2012

- Reconduction des conventions annuelles d'objectifs avec l'association Maison de l'Emploi et de l'Entreprise pour la gestion des deux dispositifs PLIE et MdEE, et avec la Mission Locale Jeunes.
- Réalisation de travaux sur le site de l'antenne vauverdoise du CFPPA.
- Mise en application du contrat de service qualité auprès des entreprises.



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2011

Service : TOURISME

La Communauté de communes a pour compétence obligatoire le développement économique de son territoire. Parmi les secteurs de l'économie, l'EPCI a rapidement identifié celui du tourisme comme l'une des clés de voûte d'un développement économique respectueux du territoire de la Petite Camargue.

Associée à un objectif de développement durable, c'est une politique territoriale touristique ambitieuse qui est mise en place afin de faire du tourisme un véritable outil de développement économique et d'attractivité de l'E.P.C.I., tout en respectant son environnement et son identité.

Missions

Les objectifs généraux de structuration, qualification, professionnalisation, développement de l'offre touristique et mise en adéquation avec la demande afin de labelliser et valoriser une micro destination « Nature et Terroir », ont été formalisés par un schéma directeur intercommunal quinquennal de l'économie du tourisme et des loisirs.

Ainsi pour la période 2010-2015, les objectifs sont déclinés en 3 axes transversaux :

- 1- La professionnalisation et la mise en réseau des acteurs locaux
- 2- L'accompagnement des porteurs de projet
- 3- La promotion et la communication de la micro destination « Nature et Terroir » Camargue Costières

Eux-mêmes déclinés au travers de 8 axes thématiques :

- 1- Développer l'offre Randonnée,
- 2- Préserver et valoriser le patrimoine bâti et identitaire,
- 3- Faire émerger une offre agritouristique organisée et qualifiée,
- 4- Développer et qualifier l'hébergement,
- 5- Développer le tourisme fluvial,
- 6- Développer les marques afférentes à « Bienvenue au Pays »,
- 7- Développer l'accueil des camping-cars,
- 8- Impulser une offre de pêche de loisirs et une offre équestre.

Ressources

Budget réalisé (Tourisme + Centre d'Hébergement + Halte-Nautique)

- Dépenses de fonctionnement (hors charges de personnel : 240 249,25 Euros) : 243 693,14 Euros
- Recettes de fonctionnement (prestations Centre d'Hébergement, encaissement portuaire, taxes de séjour...) : 298 294,02 Euros
- Dépenses d'investissement : 28 848,75 Euros

Nombre d'agents

4 agents, dont 1 mis à disposition, pour 3,60 ETP au total, répartis comme suit :

- Personnel d'encadrement du service : 1,60 ETP (1 ETP + 0,60 ETP)
- Centre d'hébergement La Petite Camargue : 1 ETP de responsable (plus le personnel mis à disposition par le service restauration scolaire pour le service et l'entretien du bâtiment)
- Mise à disposition auprès de l'Office de Tourisme : 1 ETP

Réalisations 2011

Déclinaison du schéma directeur en un plan d'action pour l'année 2011

Axe transversal 1 - Mise en réseau des acteurs locaux

(BR 2011 Axe transversal 1 : Dépenses = 0 € - Recettes = 0 €)

Travail d'animation auprès des prestataires (manadiers) engagés dans les projets de qualification et professionnalisation mis en place par le service Tourisme.

Présence plus discrète mais toujours affirmée auprès de l'association de prestataires issue du travail de mise en réseau et de formation effectué dans le cadre du Pôle Touristique (présence assemblée générale, conseils en individuel).

Axe transversal 2 - Accompagnement des porteurs de projets

(BR 2011 Axe transversal 2 : Dépenses = 0 € - Recettes = 0 €)

Accompagnement dans le cadre du développement d'une offre touristique fluviale d'une péniche restant à quai une partie de l'année (mise en place d'un plan de promotion et communication en vue d'une meilleure visibilité de leur offre et conception d'un dossier de presse).

Accompagnement, dans le cadre du changement de propriétaire d'un camping, des repreneurs. Conseils en terme d'aménagement afin de mieux valoriser leur capital, mise en lien avec les partenaires financiers et suivi du dossier de demande de cofinancement.

Axe transversal 3 - Communication et promotion du territoire

(BR 2011 Axe transversal 3 : Dépenses = 14 580,43 € - Recettes = 0 €)

AT3-1 Conception et édition de brochures touristiques (BR 2011 Action AT3-1 : Dépenses = 13 331,38 €)

- Conception et impression du guide découverte 2011 et conception du guide 2012 (10 952,97€)
- Réédition de la brochure patrimoine (946,93€)
- Edition de brochures thématiques sur l'Histoire de chaque commune du territoire (1 431,48€)

AT3- 2 Participation à la gestion du site Internet de l'office de tourisme

(BR 2011 Action AT3-2 : Dépenses = 861,12 €)

Prise en charge financière du contrat de licence du site (contrat du 02 mai 2010 au 02 mai 2013).

AT3-3 Participation au salon de la randonnée à Lyon

(BR 2011 Action AT3-3 : Dépenses = 387,93 €)

Dans le cadre de la politique de promotion de la randonnée et des activités de pleine nature du Comité Départemental du Gard, participation de la Communauté de communes représenté par l'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite au salon du Randonneur de Lyon du 17 au 20 mars 2011.

Axe thématique 1 - Développement de l'offre randonnée

1-1 Extension et requalification du réseau d'itinéraires de promenade et randonnée pédestres, équestres et à vélo

(BR 2011 Action 1-1 : Dépenses d'investissement (GEO SCOP) : 14 674,92 Euros)

Le cabinet GEO SCOP, mandaté par la Communauté de communes, pour faire une étude de requalification et élargissement de son réseau local d'itinéraires de loisirs a, dans un 1^{er} temps, établi un diagnostic et un état des lieux de l'existant (tracés et équipements sur les communes de Beauvoisin, Vauvert et Le Cailar). La restitution de cette 1^{ère} phase a été faite le 05 mai en présence des élus communaux référents en matière de randonnée. Cette réunion fut suivie le 05 octobre 2011 par la présentation aux maires et référents élus des propositions de modifications, ajustements nécessaires des tracés avec possibilité ou non d'intégration partielle ou totale des réseaux d'initiative locale et des propositions de tracés pour les itinéraires à créer sur Aimargues et Aubord.

La fin de l'année 2011 fut marquée par l'arrêt de l'étude en raison de questionnements liés au cofinancement de l'étude et de l'ouverture et aménagement du réseau requalifié et étendu aux communes d'Aimargues et Aubord.

1-2 Entretien et gestion du réseau de sentiers

(BR 2011 Action 1-2 : Dépenses de fonctionnement : 280 Euros)

- Stage de balisage effectué par une personne du Service Technique de la Communauté de communes. Ce stage de 2 jours, organisé par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Gard, avait pour objectif d'apporter les connaissances nécessaires pour assurer créer et entretenir le balisage de tout réseau de promenade et randonnée.
- Pour l'entretien du réseau celui-ci est effectué par le Service Technique de la Communauté de communes. Pour 2011 peu de dégradations en terme de mobilier et équipements signalétiques. Réparation mais non changement en attente de la requalification du réseau en 2012.

1-3 Événement « Journée départementale de la randonnée pédestre » avec le Comité départemental de la randonnée pédestre

Accueil, le dimanche 16 octobre 2011 à Gallician de la 23^{ème} Journée Départementale de la Randonnée Pédestre du Gard. Cette journée était également un anniversaire important : les 30 ans d'existence du Comité de la Randonnée Pédestre du Gard. Le service Tourisme a participé à l'organisation de cette manifestation (tracé des trois circuits : familial, moyen et sportif, lien entre la commune accueillante et le CDRP, mise en place en partenariat avec l'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue du marché du terroir et des animations...). Cette manifestation a drainé un millier de randonneurs gardois, mais aussi de l'Hérault, des Bouches du Rhône, d'Ardèche et du Vaucluse.

Axe thématique 2 - Préservation et valorisation du patrimoine bâti et identitaire *(BR 2011 Axe thématique 2 : Dépenses de fonctionnement : 190,26 Euros)*

2-1 Accompagnement de la commune de Le Cailar dans l'opération label « Villages de Caractère »

Préparation et mise en place d'une réunion de travail de la Commission mixte du label « Villages de Caractère » ayant pour objectif de présenter les éléments patrimoniaux remarquables (monuments phares et éléments architecturaux moins connus) du village. La chargée de mission « Patrimoine » au Pays Vidourle Camargue a animé cette réunion et a accompagné les membres de la commission à identifier les lieux et sites incontournables dans le cadre d'une valorisation et promotion du centre historique de Le Cailar.

2-2 Plan Patrimoine *(BR 2011 Action 2-2 : Dépenses = 0 €)*

Suite à la modification de la doctrine d'intervention du Conseil général du Gard, le département ne prend plus directement en charge les études diagnostics des bâtiments repérés au titre du plan patrimoine mais octroie des subventions.

Celle-ci n'ayant pu être obtenue pour l'année 2011, les élus communautaires ont décidé de reporter cette étude à l'année 2012, sous réserve de l'obtention desdits crédits

2-3 Événement « Journées Européennes du Patrimoine » *(BR 2011 Action 2-3 : Dépenses = 190,26 €)*

- Réalisation en interne d'un dépliant sous forme de programme recensant l'ensemble des propositions en Petite Camargue : ouverture de monuments, animations...
- Propositions d'animations patrimoniales complémentaires avec l'Office de Tourisme et ses partenaires : 3 visites commentées (Aimargues, Franquevaux et Le Cailar), 2 conférences (centre du Scamandre et Beauvoisin) et 2 jeux de pistes (Aimargues et Vauvert).

Axe thématique 3 - Emergence d'une offre agritouristique organisée et qualifiée

3-1 Poursuite du Plan Qualité Manades

Faisant suite au programme de formation de 9 journées engagé en 2009, et ayant pour objectif de réactualiser le Plan Qualité Manades adossé au programme Leader à l'échelle du Pays Vidourle Camargue, un second plan de formation de 7 jours répartis de mai à septembre, a été mis en place. Son objectif : établir un plan d'actions marketing stratégiques (communication, promotion et commercialisation).

3-2 Oenotourisme

- Le travail engagé auprès des vignerons depuis 2010 a commencé à porter ses fruits avec la conclusion de 18 adhésions à l'Office de Tourisme pour 2011 pour l'ouverture et la visite de caveaux.
- Inventaire, en lien avec l'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue, de l'offre des professionnels oenotouristiques (caves, hébergement, restauration, randonnées, activités et animations autour du vin). Tableau établi lors de réunions de travail avec la Fédération Régionales des Pays d'Accueil Touristique et le Comité Départemental du Tourisme du Gard.

3-3 Organisation de la 2ème édition de l'événement « Plaisirs de vin »

(BR 2011 Action 3-3 : Dépenses = 10 295,37 – Recettes = 300 €)

- Programmation et organisation des différents temps du week-end :
 - o Journée vigneronne : visite du vignoble, de la cave, dégustation et buffet du terroir. Cette journée a été annulée faute d'un nombre suffisant de participants.
 - o Foire aux vins en nocturne sur Vauvert : 26 exposants dont 14 caves et domaines de Petite Camargue, 7 producteurs du terroir et deux exposants d'objets et cadeaux liés au vin.
 - o Journée portes ouvertes dans 9 domaines.
- Communication de la manifestation avec le service communication : supports de communication, dossier de presse, diffusion.

Axe thématique 4 - Développement et qualification de l'hébergement

(BR 2011 Axe thématique 4 : Dépenses de fonctionnement = 193 080,10 € - Dépenses d'investissement = 12 805,61 € - Recettes = 215 101,86 €)

4-1 Gestion et exploitation du centre d'hébergement de groupes La Petite Camargue

(BR 2011 Action 4-1 : Dépenses de fonctionnement = 193 080,10€ - Dépenses d'investissement : 12 805,61€ - Recettes = 215 101,86 €)

4-1-1 : En 2011, le centre d'hébergement de groupe a obtenu le renouvellement de l'agrément de l'inspection académique pour l'hébergement de sorties scolaires avec nuitées (60 enfants).

Il a accueilli 58 groupes pour un total de 5 745 nuitées (2010 : 5 360 nuitées). Il s'agit essentiellement de séjours scolaires (57 % : 19% d'écoles primaires, 36 % de collèges, 2% d'universités), et de personnes handicapées (29%). L'accueil des groupes s'est étalé sur l'ensemble de l'année avec des pointes d'avril à août (jusqu'à 1 103 nuitées en mai).

2011 a vu l'engagement de l'amélioration de la qualité de l'accueil au centre par :

- le renforcement du personnel d'accueil des groupes en période de forte fréquentation avec le recrutement d'une personne en contrat aidé,
- la création d'une plaquette de communication à destination des organisateurs de voyages de groupes (autocaristes...),
- le remplacement et l'amélioration de l'équipement : lave-linge, téléviseur et lecteur DVD,
- l'engagement d'un plan de travaux de rénovation du bâtiment et des extérieurs : peintures du hall et de 6 chambres, réfection complète de 2 salles de bains, remplacement de chauffe-eau, évacuation des eaux pluviales, imperméabilisation de la façade et plantations de haies, amélioration et sécurisation de l'accès des bus avec la création d'une aire de stationnement dédiée dans l'enceinte du parc (portail d'accès et parking).

4-1-2 : Mise en place de la présentation du diagnostic et orientations de développement touristique du Centre d'Hébergement le 16 mars, en présence des membres du Bureau et de la Commission Tourisme. L'animation du rendu de cet état des lieux fut assurée par la directrice adjointe du Comité Départemental du Tourisme du Gard, préconisées par le service Etudes du Comité Départemental du Tourisme du Gard.

Conformément à cette étude conception et impression d'un dépliant touristique avec établissement d'un tableau de bord destiné à gérer leur distribution (nombre d'envoi, fréquence du réassort...).

4-2 Accompagnement des prestataires d'hébergements marchands dans la réforme du code du tourisme

Cette action a été menée par l'Office de tourisme.

L'ensemble des hébergeurs classés en Préfecture ou labellisés, et donc concernés par la réforme du classement des hébergement de tourisme, ont été destinataires d'un courrier reprenant les points et calendrier de la réforme, les avantages commerciaux, fiscaux...) d'un classement préfectoral ou d'une labellisation et les démarches à réaliser pour reconduire leur classement acquis préalablement à la réforme. L'Office de Tourisme a ensuite mis en place un accompagnement pour chaque hébergeur volontaire pour de(s) renouvellement(s).

Axe thématique 5 - Développement du tourisme fluvial

(BR 2011 Axe thématique 5 : Dépenses = 76 375,52 €- Recettes = 32 215,32 €)

5-1 Exploitation et gestion du port de plaisance de Gallician

(BR 2011 Action 5-1 : Dépenses = 76 375,52 €- Recettes = 32 215,32 €)

Le port de plaisance de Gallician offre 41 places réparties comme suit : 31 places pour des bateaux de moins de 15 m dont 7 places pour les escales, et 10 places pour des bateaux de plus de 15 mètres.

En 2011, ont été enregistrés :

- 404 bateaux de passage tarifés (nuits à quai),
- 68 accostages d'1 ou 2 heures (non tarifés) pour déjeuner ou aller à la cave pilote de Gallician, } 826 nuitées en escale
- 28 bateaux en contrat à l'année et 11 en contrat d'hivernage (6 mois),
- Coefficients de remplissage du port en terme de passages : 64,1 %, en terme de contrats annuels et hivernage : 94,3 %,
- Provenance des plaisanciers : 70 % d'étrangers (10 % Italiens et quelques Espagnols, 20 % Anglais et pays du Nord de l'Europe, 40 % Suisses et Allemands) et 30 % de Français.

Conformément à la réglementation des services publics industriels et commerciaux, l'exploitation portuaire est soumise à un budget annexe.

Dans cet objectif d'équilibre budgétaire, plusieurs pistes de travail ont été mises à l'étude en 2011 :

- Différenciation de l'activité liée à l'exploitation portuaire de celle liée à la salle d'exposition qui implique une réflexion sur une nouvelle répartition du temps de travail du personnel.
- Réévaluation des tarifs : En raison de la réorganisation des services en charge du port, les tarifs 2011 n'ont pu être adoptés qu'en date du 23 février 2011. Leur entrée en vigueur n'a donc pas été possible au 1er janvier 2011. De fait, les tarifs à l'année sont restés inchangés.

- Globalement, les autres tarifs ont connu une augmentation de 2 %, arrondie à l'euro près. Une réflexion est en cours avec les services de VNF pour une augmentation plus conséquente des tarifs pour 2012.

5-2 Projet « Du Rhône à la mer : 8 ports exemplaires en réseau »

Le site portuaire de Gallician fait partie du projet initié par le SCOT Sud Gard et porté par le Conseil Général du Gard. Ce projet a reçu le label Ports exemplaires en novembre 2011. Ce label permet d'obtenir des financements pour les études pré-opérationnelles et les travaux définis dans la candidature.

Pour le port de Gallician, c'est le projet de requalification du port tel que retenu lors de l'étude de faisabilité de 2007 qui a été présenté. Il a été entendu que ces données pourront être remises à jour et affinées pour parfaire le projet de remise en tourisme du port.

5-3 Développement d'une offre touristique fluviale au départ du port par l'accueil de loueur de coches d'eau

La location de coches de plaisance, c'est-à-dire la location par des particuliers qui utilisent ce mode de déplacement ne nécessitant pas, sur le canal du Rhône à Sète, d'un permis bateau, est en phase avec la notion d'itinérance au fil de l'eau, des envies, des rencontres, avec une saison qui s'allonge progressivement sur l'année.

Des démarches commerciales ont été entreprises auprès de LE BOAT, marque commerciale opérant pour les sociétés suivantes : Crown Blue Line dont une base se situe à Saint Gilles dans le Gard, Connoisseur qui loue des bateaux à Beaucaire et 2 autres non situées dans le département.

Axe thématique 6 - Développement des marques afférentes à « Bienvenue au pays »

6-1 Poursuite de la sensibilisation des cafetiers au label « Cafés de pays » sur les communes non concernées (Aimargues, Aubord et Beauvoisin).

La marque "Café de Pays", comme d'ailleurs "Assiette de Pays", est développée depuis les années 1990, dans le réseau des Pays Touristiques de Normandie, Bretagne, Languedoc Roussillon, et Aquitaine. Ce sont des opérations de structuration de l'offre touristique basées sur une vision du tourisme de pays croisant développement local, animation de territoire et valorisation de filières. Et c'est là toute la difficulté de mobiliser les cafetiers susceptibles de répondre au cahier des charges, d'autant que celui-ci devient de plus en plus restrictif.

6-2 Label A.O.P. Taureau de Camargue

Dans le cadre de la démarche qualité des éleveurs de taureaux Camargue accueillant du public, la valorisation et promotion du label AOP Taureau de Camargue tient une place de choix. La mise en lien des manadiers avec leur environnement, leur forte identité culturelle camarguaise et la production de viande labellisée AOP, passe par une démarche de sensibilisation des bouchers charcutiers travaillant et commercialisant une bonne partie de leur viande en AOP Taureau de Camargue.

L'objectif est leur inscription et adhésion au Syndicat de défense et de promotion de la viande AOP Taureau de Camargue. Les démarches se font actuellement auprès de bouchers charcutiers d'Aimargues et Aubord.

6-3 Sensibilisation des restaurateurs au label « Assiettes de pays »

Participation aux réunions de travail organisées par la Fédération Régionale des pays d'Accueil Touristique détentrice du concernant la mise en place de la marque « Assiettes de Pays » dans le département du Gard.

Outils pour atteindre les objectifs (BR 2011 Outils : Dépenses = 90 560,42 € - Recettes = 55 892,16 €)

Outil 1 - Les conventions de délégation de service public avec l'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue

(BR 2011 Action Outil 1 : Dépenses = 90 560,42 € (subvention de fonctionnement, charges et maintenance du bâtiment, mise à disposition de personnel)- Recettes = 28 565,33 € (Remboursement mise à disposition de personnel))

Adoption de la convention d'objectifs annuelle selon les objectifs de structuration de l'offre touristique, de la promotion et de l'animation territoriale, dans le cadre de la convention cadre triennale.

Outil 2 - Taxe de Séjour (BR 2011 Action Outil 2 : Recettes = 27 326,83 €)

Elle a concerné cette année 103 hébergeurs propriétaires d'un ou plusieurs gîtes, chambres d'hôtes, camping ou hôtel (95 en 2010).

Bilan développement durable

- Valorisation du patrimoine naturel et traditionnel de la Petite Camargue tout en gérant les flux et leur impact sur l'environnement,
- Développement de modes de déplacement doux (réseaux de sentiers)
- Développement de l'accessibilité handicaps

Projets 2012

Axe transversal 1 – Mise en réseau des acteurs locaux

Continuation du travail entrepris avec pour objectif de favoriser la création d'associations de socioprofessionnels du tourisme.

Axe transversal 2 - Accompagnement des porteurs de projets

Poursuite du travail d'accompagnement des porteurs de projets dans leur démarche de création et de développement de leur activité.

Axe transversal 3 - Communication et promotion du territoire

- Conception et édition de brochures touristiques,
- Participation à la gestion du site Internet de l'office de tourisme,
- Participation au salon de la randonnée à Lyon.

Axe thématique 1 - Développement de l'offre randonnée

- 1-1 Extension et requalification du réseau d'itinéraires de promenade et randonnée pédestres, équestres et à vélo,
- 1-2 Entretien et gestion du réseau de sentiers.

Axe thématique 2 - Préservation et valorisation du patrimoine bâti et identitaire

- 2-1 Accompagnement de la commune de Le Cailar dans l'opération label «Villages de Caractère»
- 2-2 Plan Patrimoine sous réserve de l'obtention de la subvention départementale,
- 2-3 Evénement « Journées Européennes du Patrimoine » des 15 et 16 septembre 2012.

Axe thématique 3 - Emergence d'une offre agritouristique organisée et qualifiée

- 3-1 Poursuite du Plan Qualité Manades.
- 3-2 Mise en place d'une démarche oenotouristique
- 3-3 Organisation de la 3^{ème} édition de l'événement « Plaisirs de vin » les 02 et 03 juin 2012.

Axe thématique 4 - Développement et qualification de l'hébergement

- 4-1 Gestion et exploitation du centre d'hébergement de groupes La Petite Camargue,
- 4-2 Poursuite de l'accompagnement des prestataires d'hébergements marchands dans la réforme du code du tourisme en ciblant les hébergeurs non adhérents à l'office de tourisme.

Axe thématique 5 - Développement du tourisme fluvial

- 5-1 Exploitation et gestion du port de plaisance de Gallician,
- 5-2 Poursuite du projet « Du Rhône à la mer : 8 ports exemplaires en réseau »,
- 5-3 Etude diagnostic technique de l'équipement et des infrastructures portuaires en vue de sa remise en tourisme,
- 5-4 Développement d'une offre touristique fluviale au départ du port par l'accueil de loueur de coches d'eau.

Axe thématique 6 - Développement des marques afférentes à « Bienvenue au pays »

- 6-1 Poursuite de la sensibilisation des cafetiers au label « Cafés de pays » sur les communes non concernées (Aimargues, Aubord et Beauvoisin),
- 6-2 Label A.O.P. Taureau de Camargue,
- 6-3 Sensibilisation des restaurateurs au label « Assiettes de pays ».



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2011

Service : CULTURE

Missions

Cette mission est affectée au service Emploi Tourisme et a pour vocation de faciliter l'accès aux manifestations ayant une vocation intercommunale ainsi qu'à l'art contemporain.

Ressources

Budget global du service : Dépenses : 16 574,59 € - Recettes : 0 €

Nombre d'agents : 1 agent - 0,10 ETP

Réalisations 2011

1 – Soutenir les manifestations à vocation intercommunale (2011 : Dépenses = 13 000 €)

- **Atout Fil** (2011 : Dépenses = 6 500 €)

Suivi de la convention triennale d'objectifs et de moyens avec le centre culturel Robert Gourdon pour la manifestation Atout Fil.

- **Courant Scène** (2011 : Dépenses = 6 500 €)

Suivi de la convention triennale d'objectifs et de moyens pour l'organisation de concerts sur les 5 communes de Petite Camargue.

2 – Faciliter l'accès à l'art contemporain (2011 : Dépenses = 0 €)

- **Projet « Atout Fil s'exporte »** (2011 : Dépenses = 0 €)

Deuxième projet mené en partenariat avec l'Education Nationale, dans le cadre de la convention avec le centre culturel Robert Gourdon pour la diffusion d'Atout Fil. Ce projet sera proposé à l'ensemble des classes des écoles primaires et du collège du territoire intercommunal pour l'année 2011-2012. Le centre culturel prend en charge les interventions en classe. Une exposition commune au centre culturel finalisera le projet en 2012.

3 – Salle d'exposition de la capitainerie du port de Gallician (2011 : Dépenses = 0€)

Accueil de 8 expositions mensuelles d'artistes peintres, photographes, sculpteurs, de mars à octobre : Atout Fil, Buisson Joëlle, Beaudoin Evelyne, Sacchetti Nathalie, Margotin-Hérouart Françoise, Le Teinturier Bruno / Besson Pierre / Lintzer Christian, Salamon Martine / Birbeau Christiane, Atelier photographique du Scamandre.

Bilan développement durable

//

Projets 2012

- Finalisation du projet « Atout Fil s'exporte » en partenariat avec l'Education Nationale et le centre culturel Robert Gourdon.
- Poursuite du soutien à Atout fil.
- Poursuite de l'accueil d'expositions temporaires à la capitainerie du port de Gallician.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Aimargues - Aubord - Beauvoisin
Le Cailar - Vauvert

UNE QUALITE D'ACCUEIL ET DE SERVICES

- Maison de la Justice et du Droit
- Centre Local d'Information et de Coordination
- Ecole de Musique de Petite Camargue
- Service de Restauration Scolaire





Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2011

Nom du service : Maison de la Justice et du Droit

La Maison de Justice et du Droit située au 310 Rue Emile Zola (derrière les arènes) est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H00 à 17H00. C'est un lieu d'accès au droit pour tous. Ses services sont gratuits et accessibles à tous les habitants de la Petite Camargue et ce en toute confidentialité.

Missions

La Maison de la Justice a à la fois une mission judiciaire et une mission d'accueil, d'information juridique et d'orientation du justiciable.

Elle a pour mission de développer des réponses alternatives aux poursuites pour lutter contre la petite et moyenne délinquance.

Elle constitue un cadre privilégié pour mettre en oeuvre des mesures de médiation et conciliation judiciaire en matière civile, pour mener des actions d'aide aux victimes et d'aide à l'accès au droit.

La Maison de justice réserve un accueil permanent spécifique et gratuit afin d'apporter un soutien matériel, moral et juridique immédiat aux victimes d'infractions et de permettre aux personnes de se repérer dans les circuits administratifs et judiciaires.

Pour répondre aux besoins de chacun, des permanences sont tenues sur rendez-vous par plusieurs intervenants :

→ **ADIL** : Information juridique, financière et fiscale sur les questions relatives au droit du logement

→ **Conciliateur de Justice** : il favorise le règlement amiable des conflits

→ **Avocat et Avocat de l'enfant** : Il assure des consultations juridiques

→ **C.I.D.F.F.** : (Centre d'Information des Droits de la Femme et la Famille) accueil, écoute et information se rapportant au droit de la famille, droit du travail...

→ **Défenseur des droits** : Il favorise le règlement amiable entre un administré et une administration (ou un organisme chargé d'une mission de service public).

Réalisations 2011

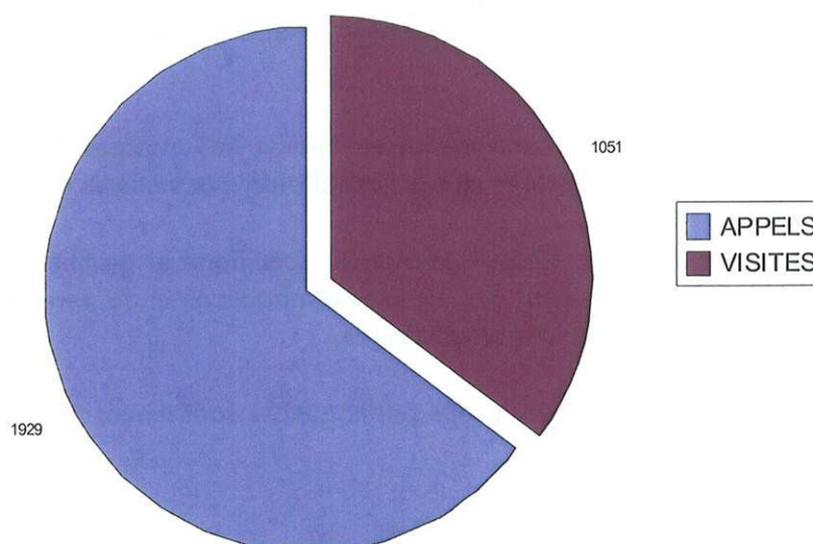
Bilan de l'année 2011 : l'activité n'est plus en baisse bien que la MJD ne soit ouverte que 4 jours par semaine.

Dans le cadre de sa mission de communication et de partenariat, la MJD a répondu présente aux diverses invitations (petits-déjeuners partenariaux, réunions du C.L.S.P.D...) et a reçu différents groupes (insertion, travailleurs sociaux) pour une information collective. Nous avons également répondu à l'invitation de la radio locale « radio système » afin de présenter les missions et fonctionnement de la MJD.

1 - Visites et appels téléphoniques

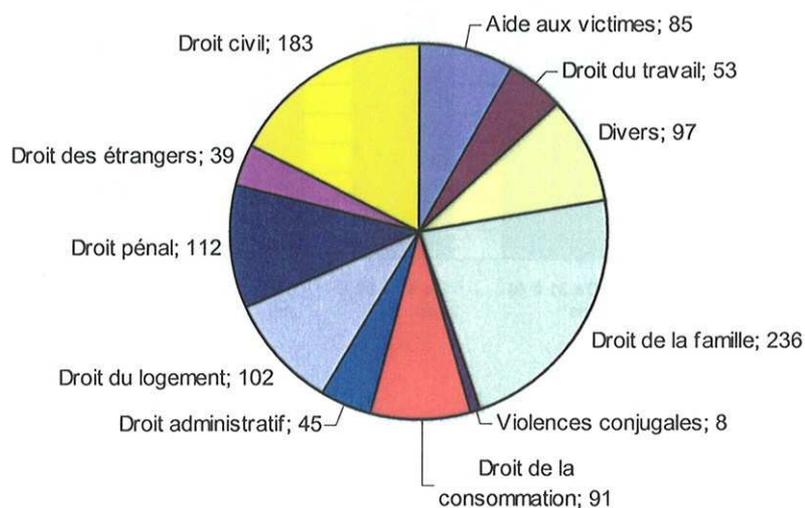
1051 personnes et 1929 appels ont été reçus en 2011. En 2010, 1052 personnes et 1807 appels avaient été reçus. Les intervenants quant à eux ont reçu 1091 personnes.

Visites et appels

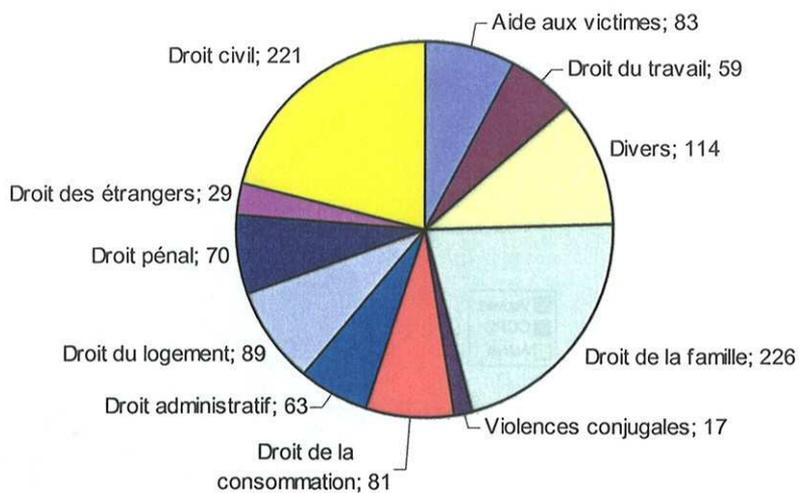


2- Analyse des demandes du public à partir des visites

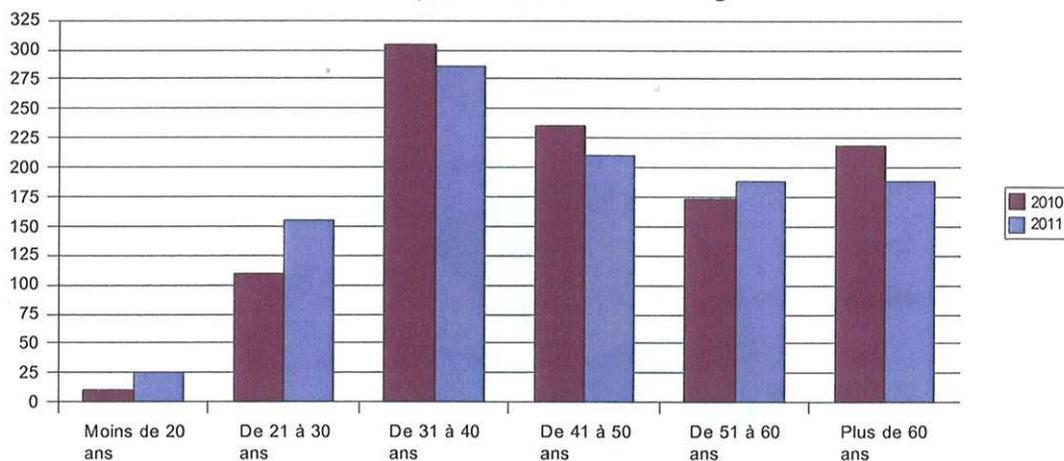
Nature des demandes 2011



Nature des demandes 2010



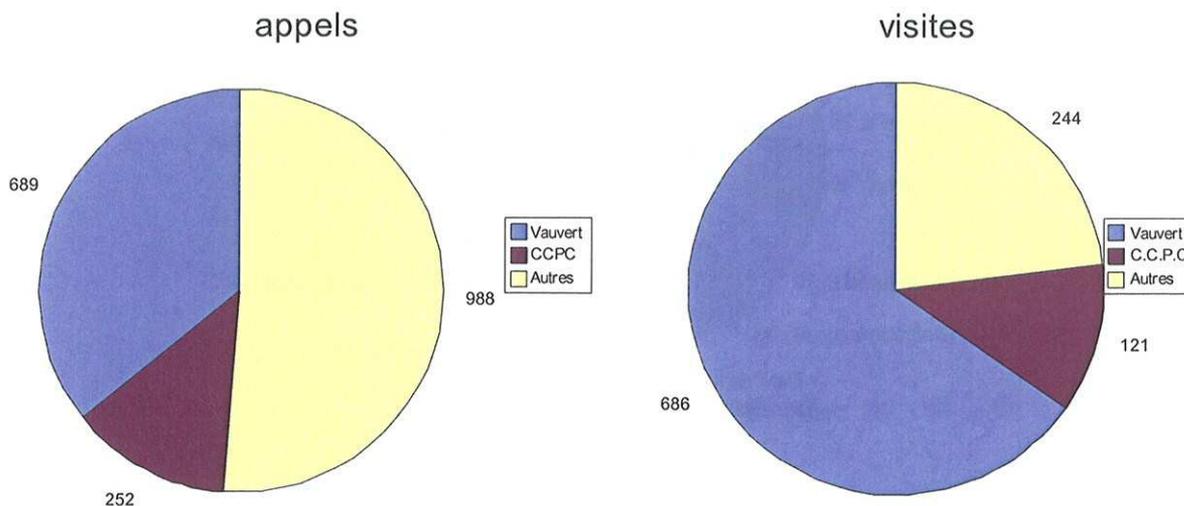
Fréquentation selon l'âge



En 2010 tout comme en 2011, 55 % du public reçu était féminin

3 - Localisation géographique des visites et des appels

En 2010, 84 communes ont pu utiliser les services de la Maison de Justice.



En 2011, 78 communes ont utilisé les services de la Maison de Justice.
 941 appels et 807 visites provenaient de la C.C.P.C (689 appels et 686 visites de Vauvert) et 988 appels et 244 visites provenaient d'autres villages.

4- Activités des intervenants

INTERVENANTS	RENDEZ-VOUS	PRESENTS
AGAVIP Association Gardoise d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales	117	87
C.I.D.F.F. Centre d'Information des Droits de la Femme et de la Famille	150	124
AVOCAT	238	198
AVOCAT DE L'ENFANT	-	24
CONCILIATEURS	139	115
DEFENSEUR DES DROITS	95	79
ADIL Association Départementale d'Information sur le Logement	43	40
ACTEURS JUDICIAIRES		
Délégué du Procureur de la République (Rappels à la loi)	58	37
MEDIATIONS PENALES	22	12
S.P.I.P. Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	311	262
Protection Judiciaire de la Jeunesse	2	2
TOTAL	1175	980

En 2010, 1125 rendez-vous ont été honorés.

Ressources

Budget

27 950 € (CCPC, Conseil Général et Ministère de la Justice)

Nombre d'agents

- Personnel employé par la CCPC : 1 adjoint administratif (80 %)
- Personnel employé par le Ministère de la Justice : 1 greffier (½ journée par semaine)



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2011

Nom du service : CLIC

Missions

A) Territoire

Par dérogation statutaire, le territoire d'action du CLIC défini dans le cadre du Schéma Gérontologique Départemental concerne les 4 cantons du Sud du département du Gard (16 communes dont 2 à plus de 10 000 habitants) à l'exclusion de la commune de Bernis depuis le 1^{er} janvier 2010, soit un bassin de vie de 77 739 personnes (recensement population 2008, sources INSEE) avec une population de plus de 60 ans de plus de 17 000 personnes dont 1 400 ont dépassé le seuil des 85 ans.

CANTONS Communes

VAUVERT :	Aubord, Beauvoisin, Vauvert (<i>hors Bernis depuis janvier 2010</i>)
AIGUES-MORTES :	Aigues Mortes, ST Laurent d'Aigouze, Le Grau du Roi
RHÔNY VIDOURLE :	Aimargues, Codognan, Gallargues-le-Montueux, Le Cailar, Mus, Uchaud, Vergèze, Vestric/Candiac
SAINT- GILLES :	Générac, St Gilles

B) Cadre d'intervention

Dès l'origine, le service est intégré au réseau des CLIC du département, finalisé en 2005 avec 12 structures aux statuts divers.

La nouvelle organisation de l'action sociale du département en UNITES TERRITORIALES d'ACTION SOCIALE et d'INSERTION (UTASI) sous le nombre de 4 induit des changements en matière de missions et d'intégration. L'unité de rattachement du CLIC Petite Camargue est l'UTASI Camargue Vidourle. L'équipe intégrera le Conseil Général au **1^{er} janvier 2012** au terme de la convention de partenariat reconduite pour 2011.

Les missions du service

- les évaluations des nouveaux dossiers auparavant réalisées par les assistantes sociales de circonscription, reviennent aux évaluateurs du CLIC qui simultanément négocient le plan d'aide. La personne âgée et son entourage n'ont ainsi plus qu'un interlocuteur référent du suivi de leur dossier.
- le public est élargi à celui des personnes en situation de handicap ; le CLIC est désormais chargé de l'évaluation des dossiers de PCH (Prestation de Compensation du Handicap) pour le volet concernant les aides humaines.

C) Moyens

Moyens humains : 4 coordinateurs, professionnels médico social et 1 agent d'accueil (5 ETP) ainsi qu'une participation des ressources communautaires (comptabilité, RH, entretien).

Logistique : 2 véhicules, locaux mis à disposition par la CCPC, informatique et communication.

Activité 2011

1) Evaluations, plans d'aide

Le service effectue une mission déléguée du Conseil Général pour l'instruction de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie.

Définition des groupes de la grille AGGIR

Pour chaque degré de perte d'autonomie est défini un plan d'aide maximum que les bénéficiaires peuvent utiliser en tout ou partie.

- 1) Le **GIR 1** comprend les personnes confinées au lit ou au fauteuil ayant perdu leur autonomie mentale, corporelle, locomotrice et sociale qui nécessitent une présence indispensable et continue d'intervenants.
- 2) Le **GIR 2** est composée de deux sous groupes : d'une part, les personnes confinées au lit ou au fauteuil dont les fonctions mentales ne sont pas totalement altérées et qui nécessitent une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante ; d'autre part, celles dont les fonctions mentales sont altérées mais qui ont conservé leur capacité motrice. Le déplacement à l'intérieur est possible mais la toilette et l'habillage ne sont pas faits ou partiellement.
- 3) Le **GIR 3** regroupe les personnes ayant conservé leur autonomie mentale, partiellement leur autonomie locomotrice, mais qui nécessitent quotidiennement et plusieurs fois par jour des aides pour leur autonomie corporelle. Ainsi, la toilette et l'habillage ne sont pas faits ou partiellement. De plus, l'hygiène de l'élimination nécessite une tierce personne.

- 4) Le **GIR 4** comprend les personnes qui n'assurent pas seules leur transfert mais qui, une fois levées, peuvent se déplacer à l'intérieur du logement. Elles doivent être aidées pour la toilette et l'habillage. La plupart s'alimentent seules. Ce groupe comprend aussi les personnes sans problème de locomotion mais qu'il faut aider pour les activités corporelles et les repas.
- 5) Le **GIR 5** est composé de personnes autonomes dans leurs déplacements chez elles qui s'alimentent et s'habillent seules. Elles peuvent nécessiter une aide ponctuelle pour la toilette, la préparation des repas et le ménage.
- 6) Le **GIR 6** regroupe les personnes qui n'ont pas perdu leur autonomie pour les actes discriminants de la vie quotidienne.

Les évaluations des situations donnent lieu à une négociation de plan d'aide avec les usagers et leur entourage en fonction des critères établis dans le cadre d'une procédure départementale et de seuils déterminés par décret. Evaluations et plans sont présentés en commission départementale souveraine dans sa décision.

1° demandes	Révisions	Renouvellements
351	214	164

Les premières demandes : le service se charge dans les délais impartis (2 mois à partir de la date d'enregistrement du dossier) de transmettre son rapport à la commission faisant suite à l'évaluation au domicile des personnes. Une procédure d'urgence peut être activée en particulier lors de sorties d'hospitalisation. La durée du plan proposé est généralement de 4 ans. Dans des cas limités, une décision peut porter sur une durée limitée à quelques mois en prévision d'une récupération partielle des capacités.

Les révisions : Les prises en charge peuvent donner lieu à révision en cours de réalisation en cas d'aggravation substantielle de la dépendance ou d'un changement notoire dans les conditions de vie ou d'implication de l'entourage. Ces procédures induisent des réaménagements ou extensions de plans avec nouvelles décisions en commission départementale qui restreint les conditions d'accès.

Les renouvellements : le plan d'aide donne lieu à une procédure de renouvellement au terme de prise en charge selon les mêmes modalités depuis 2010.

2) Bilan de l'activité 2011 (Voir tableau ci-après)

BILAN 2011 - ACTIVITE DU CLIC

GIR MOYEN : GIR 3

GIR 1	52 dossiers
GIR 2	201 dossiers
GIR 3	135 dossiers
GIR 4	285 dossiers
	673 dossiers

Age moyen par GIR

GIR 1	85,94	de 68 à 102 ans
GIR 2	84,333	de 63 à 105 ans
GIR 3	85,194	de 66 à 103 ans
GIR 4	82,728	de 61 à 101 ans

Age moyen 1ère dde **84 ans**

MONTANT APA MOYEN

449 €

Ticket Modérateur (Participation financière)

18,85%

Evaluations 2011

	1ère dde	Révision	Renouvelit	Totaux
GIR 1	9	26	17	52
GIR 2	83	79	39	201
GIR 3	40	66	29	135
GIR 4	174	42	69	285
GIR5/6	45	1	10	56
TOTAUX	351	214	164	729

PCH (PH)

54

4

10

68

Nombre de dossiers suivis

2010	1931
2011	1974

Archivage 2011

Maison de Retraite	200
Transfert	67
Renonce	15
	26
	308

Urgences 2011

Visite à domicile 1ère dde	41	CHU	41	Totaux	68
Visite à domicile révision	2		2		12
Urgences Téléphoniques	4		3		7
Totaux					87



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2011

Nom du service : Ecole de Musique de Petite Camargue

Missions

L'Ecole de musique de Petite Camargue est un service public culturel intercommunal qui a pour mission l'enseignement musical et l'accès au plus grand nombre à une éducation et une pratique musicale. Cet enseignement passe par un apprentissage permettant de maîtriser les techniques instrumentales et vocales, connaissances des répertoires et moyens d'expression, en vue, essentiellement, d'une pratique amateur ou d'un éventuel accès dans un conservatoire à rayonnement départemental ou régional (CRD ou CRR).

L'Ecole de musique est ouverte à des publics extrêmement divers : par leurs âges, par leurs origines sociales et professionnelles, par leurs goûts, par leurs traditions et origines culturelles, par la nature de leurs demandes.

L'Ecole de musique participe activement à la vie artistique dans son aire de rayonnement, dont elle est un élément "moteur" et mène quelquefois des actions de sensibilisation auprès des scolaires. Le développement des pratiques collectives et pratiques amateurs sont les composantes majeures de son règlement pédagogique.

Depuis 2007, conformément aux orientations du "Schéma départemental des enseignements artistiques" mis en place par le Conseil Général du Gard, l'Ecole de musique assure le rôle d'établissement "ressource" sur un territoire couvrant le pays Vidourle Camargue et qui regroupe les écoles de Calvisson, Gallargues le Montueux, Le Grau du Roi, Vergèze et Sommières.

Indicateurs chiffrés – Rentrée 2011

A) Personnel

- 1 Directeur - titulaire - Assistant territorial spécialisé d'enseignement artistique
- 1 Secrétaire - titulaire (80 %) – Adjoint administratif
- 1 Agent / Animateur - titulaire (80 %) – Adjoint technique
- 2 Enseignants - titulaires - Assistants territoriaux d'enseignement artistique
- 6 Enseignants - titulaires - Adjointes d'animation
- 5 Enseignants - non titulaires - contractuels
- 10 Enseignants - non titulaires - contractuels / Intermittents du spectacle

- Nomination de Mlle Isis Vincent sur ½ poste d'assistant d'enseignement artistique non titulaire de violon, en remplacement des postes de Mme Michelle Lalor et M Norbert De Jesus Pires.
- Nomination en qualité de contractuelle de Mlle Marie-Marguerite Cano sur 8 heures de cours de harpe, en remplacement de Mme Isabelle Boissier.
- Nomination de Mlle Evelyne Sornay en qualité de contractuelle pour 8 heures de cours de chant Jazz et M. Olivier Heyte en qualité de contractuel pour 12h de cours de chant Lyrique, en remplacement de Mlle Isabelle Boissier.

B) Horaires

- 451 heures hebdomadaires de cours sont prodiguées à l'Ecole de Musique.
- - Titulaires 176,50 h (39,14 %)
- Contractuels 88,00 h (19,51 %)
- Contractuels / Intermittents 186,50 h (41,35 %)

C) Effectifs

- Effectif total de 808 élèves, soit une augmentation de 1,89 % par rapport à l'an dernier.
- 603 élèves de la CCPC (soit 74,66 % de l'effectif)
205 élèves extérieurs à la CCPC (soit 25,34 % de l'effectif)
- Aimargues 73 élèves, Aubord 60 élèves, Beauvoisin 112 élèves, Bernis 31 élèves, Le Cailar 55 élèves, Mus 18 élèves, Vauvert / Gallician 254 élèves
- 5/6 ans 36 élèves, 7/11 ans 252 élèves, 12/15 ans 147 élèves, 16/18 ans 48 élèves, étudiants 30 élèves, adultes 248 élèves, retraités 47 élèves

D) Locaux

- **VAUVERT**
Bd Jean Moulin
au rez de chaussée des
2 bâtiments de l'ancienne
école du Pic d'Etienne
 - 1 Bureau de Direction
 - 1 Secrétariat
 - 3 Salles de formation musicale
 - 1 Salle de répétition orchestre
 - 11 Salles de cours d'instrument
 - 2 WC
 - 1 Coin café
 - 2 Salles blindées pour stockage du matériel
 - 2 Espaces « photocopie »

- **AIMARGUES**
 - 1 Salle au foyer socio-éducatif
 - 1 Salle "Salle des Traditions"

- **AUBORD**
 - 2 Salles au "Hangar"
 - 1 Salle à la cantine
 - 1 Salle "BCD" à l'école primaire

- **BEAUVOISIN**
 - 1 Salle à l'école primaire

- **BERNIS**
 - 1 Salle au "Vieux Mûrier"

- **LE CAILAR**
 - 1 Salle "Salle Léon Pasquier"

→ Travaux effectués

- Peinture des portes, hall et changement des moquettes salles 7 à 15.
- Insonorisation et peinture des salles 1 à 6 durant l'été.

→ Travaux à prévoir en 2013

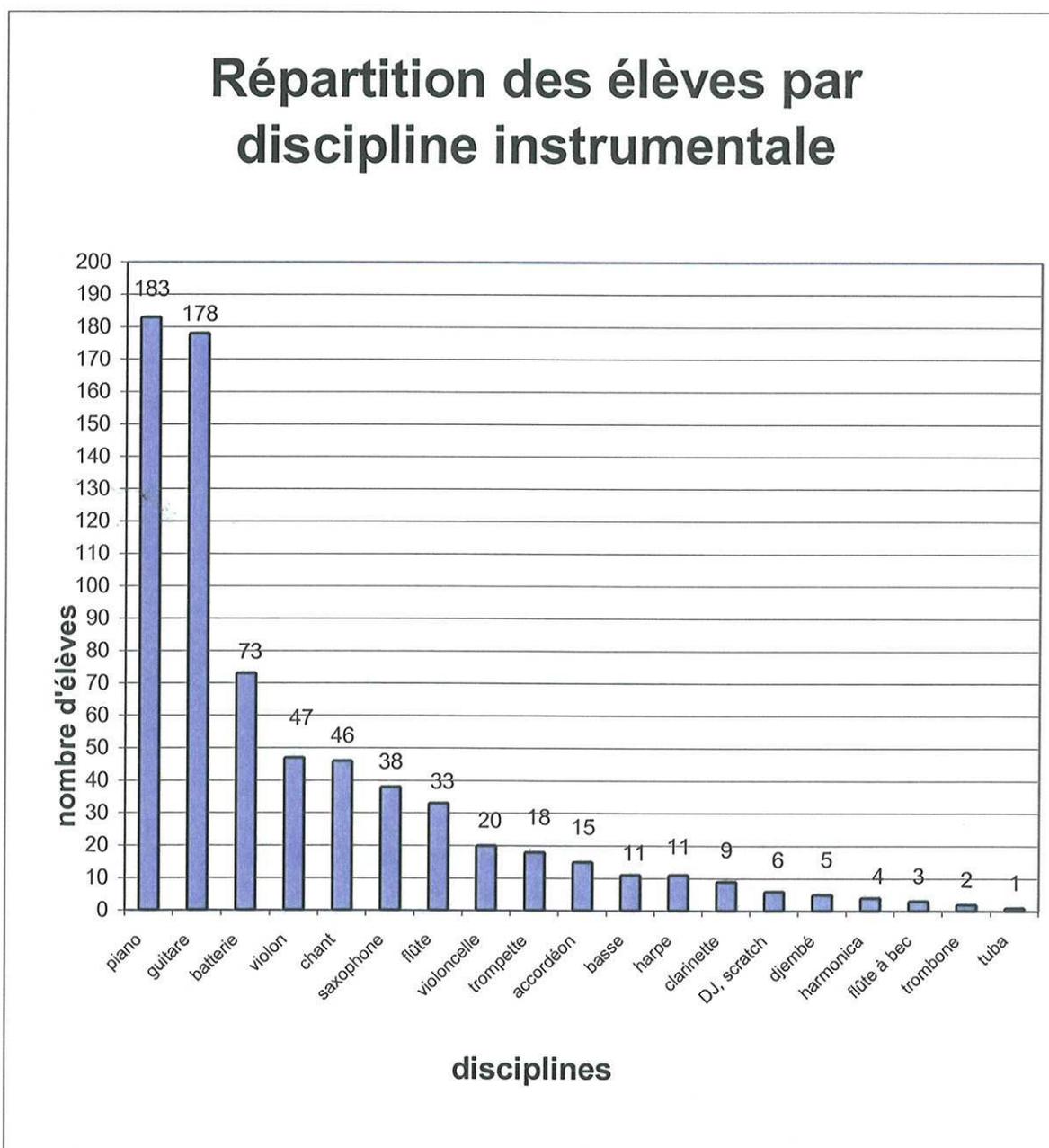
- Etanchéité des 2 toitures
- Remplacement des dalles de plafond
- Pose d'un sol souple type "lino" salles 1 à 6.

E) Disciplines enseignées

a) Disciplines enseignées

Eveil musical, formation musicale, informatique musicale, accordéon chromatique, accordéon diatonique, alto, batterie, chant, clarinette, clavecin, DJ – scratch, djembé, flûte, flûte à bec, guitare, guitare basse, guitare électrique, harmonica, harpe, luth, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle, Big band adultes, Big band benjamin, chorale adultes, chorale enfants, ensemble d'accordéons, ensemble de clarinettes, ensemble de guitares, ensemble de harpes, ensemble instrumental benjamin, ensemble instrumental débutants, ensemble Jazz, ensemble de percussions, ensemble de tambours, ensemble de violoncelles, ensemble vocal ados, groupes Rock, improvisation Jazz, musique de chambre, orchestre d'harmonie, orchestre symphonique adultes, quatuor de saxophones.

b) Répartition des élèves par disciplines instrumentales



F) RESSOURCES

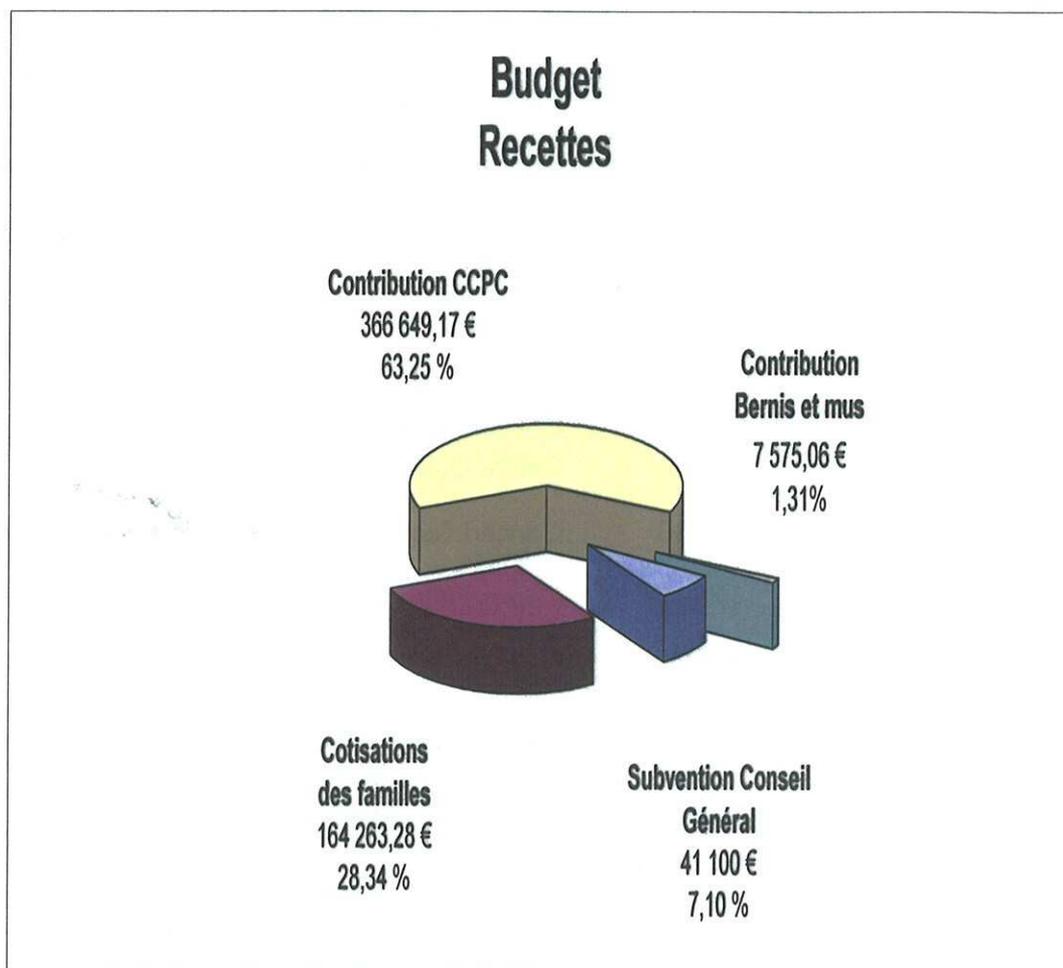
- Budget réalisé 2011 : 579 587,51 €

a) Dépenses

- Personnel	538 060,11 €	(soit 92,84 % du budget)
- Gestion courante	41 527,40 €	(soit 7,16 % du budget)

b) Recettes

- Cotisations	164 263,28 €	(soit 28,34 % du budget)
- Subvention Conseil Général	41 100,00 €	(soit 7,10 % du budget)
- Contributions Bernis et Mus	7 575,06 €	(soit 1,31 % du budget)
- Contribution CCPC	366 649,17 €	(soit 63,25 % du budget)



G) CONCERTS ET MANIFESTATIONS 2011/2012

Samedi 10 septembre 2011

Forum des associations (Aimargues et Vauvert)

Vendredi 14 octobre 2011 20h30

Concert programme "Musique Russe" Temple de Mus

Samedi 29 et dimanche 30 octobre 2011		Finale du concours SONOR à Semur en Auxois
Vendredi 11 novembre 2011		Cérémonies aux Monuments aux Morts de Beauvoisin, Aubord, Bernis, et Vauvert
Vendredi 18 novembre 2011	20h30	Concert de l'Orchestre d'Harmonie (Vergèze)
Vendredi 25 novembre 2011	20h30	Concert de l'Orchestre d'Harmonie (Sommières)
Samedi 3 décembre 2011		Téléthon 2011 (Vauvert)
Mercredi 7 décembre 2011	15h30	Concert de l'ensemble à cordes des enfants à la crèche "l'île aux enfants" (Vauvert)
Vendredi 9 décembre 2011	20h30	Concert de l'orchestre d'harmonie à Vergèze pour "Terre des enfants"
Vendredi 9 décembre 2011	20h30	Concert "les cordes fêtent l'hiver" Temple de Le Cailar
Samedi 10 décembre 2011	15h00	Concert de l'ensemble à corde des enfants à la maison de retraite "La Thébaïde" (Bernis)
Dimanche 11 décembre 2011	17h30	Concert "les cordes fêtent l'hiver" salle Brassens (Aimargues)
Vendredi 20 janvier 2012	20h30	Concert de Musiques actuelles - Salle polyvalente Beauvoisin
Jeudi 2 février 2012		Concerts scolaires pour Aimargues et Le Cailar, salle Dumas Aimargues
Vendredi 3 février 2012		Concerts scolaires pour Vauvert, au Grand Temple (matin) ; Aubord et Beauvoisin, Temple de Beauvoisin (après midi)
Dimanche 12 février 2012	15h30	Concert de musique orientale au Hall du Coudoyer Centre Culturel Robert Gourdon
Vendredi 2 mars 2012	20h30	Concert "entre Classique et Jazz" - Temple de Beauvoisin
Dimanche 11 mars 2012	17h30	Concert musique de chambre, Eglise de Gallician
Samedi 24 mars 2012	20h30	Concert musique de chambre, Temple de Bernis
Vendredi 30 mars 2012	20h30	Concert de l'orchestre symphonique sur un programme de musiques de films et comédies musicales, salle Georges Brassens à Aimargues
Samedi 31 mars 2012	20h30	Concert de l'orchestre symphonique sur un programme de musiques de films et comédies musicales, salle du Hangar (Aubord)
Samedi 31 mars 2012	20h30	Concert de l'Harmonie Départementale des Jeunes, espace La Fare Alais à St Martin de Valgalgues
Samedi 31 mars et dimanche 1 ^o avril 2012		Enregistrement d'un CD par la chorale enfants
Dimanche 1 ^{er} avril 2012	17h00	Concert de l'Harmonie Départementale des Jeunes, auditorium Pitot du Pont du Gard

Samedi 14 avril 2012		Concert chorale adultes et ensemble accordéons à l'hôpital Serre Cavalier (Nîmes)
Vendredi 27 avril 2012	20h30	Concert des élèves salle Lucien Dumas (Aimargues)
Samedi 28 avril 2012	20h30	Concert des élèves salle du Hangar (Aubord)
Dimanche 29 avril 2012	17h30	Concert des élèves salle Lapéran (Cailar)
Mardi 8 mai 2012		Cérémonies aux Monuments aux Morts (Mus, Le Cailar, Vauvert)
Vendredi 11 mai 2012	20h30	Concert des élèves salle Bizet (Vauvert)
Samedi 12 mai 2012	20h30	Concert des élèves salle Bizet (Vauvert)
Samedi 12 mai 2012	17h00	Rencontres musiques actuelles, Place Libération (Uzès)
Dimanche 13 mai 2012	17h30	Concert des élèves salle Mistral (Vauvert)
Samedi 16 juin 2012	17h30	Rencontres musiques actuelles (Vauvert) collège La Vallée Verte
Jeudi 21 juin 2012		Fête de la Musique (Vauvert)
Vendredi 22 juin 2012		Fête de la Musique (Le Cailar)
Samedi 23 juin 2012		Fête de la Musique (Aubord/Beauvoisin)
Mercredi 27 juin 2012	19h00	Remise des diplômes de fin d'année et pot de l'amitié avec les élèves et les parents dans la cour de l'Ecole de musique (Vauvert)
	22h00	Concert de l'orchestre d'harmonie de Petite Camargue sur un répertoire de musiques de films avec projection sur grand écran aux arènes (Le Cailar)
Du lundi 2 au dimanche 8 juillet 2012		Stage de Jazz
Mardi 3, mercredi 4, jeudi 5 juillet 2012	21h00	Soirées "Jam Sessions"
Samedi 7 juillet 2012	21h00	Concert du Big Band de Petite Camargue qui jouera la création "SO SWEET SUITE" du compositeur Denis Badault
Dimanche 8 juillet 2012	14h00	Concert des stagiaires



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Rapport d'activités 2011

Nom du service : Restauration Scolaire

La C.C.P.C. a dans ses compétences statutaires, depuis sa création au 1^{er} Janvier 2001, la gestion de la restauration scolaire, laquelle concerne :

- Le fonctionnement des cuisines centrales et satellites, propriétés des communes, et leur entretien,
- L'entretien des réfectoires,
- L'équipement en matériel et mobilier,
- Les travaux sur les bâtiments existants, affectés à la fabrication des repas ou à leur consommation par les enfants, notamment lorsqu'ils s'imposent pour le respect des normes d'hygiène et de sécurité,
- La fourniture et la livraison des repas,
- Le service de table,
- La surveillance des enfants, aspect éducatif inclus.

Le service est constitué de :

- **12 restaurants satellites servis en liaison chaude (10 restaurants) ou remise directe (2 restaurants)**
- **2 unités de fabrication**

Cuisine centrale de Vauvert (environ 125 300 repas / an)

- Confection des repas pour les écoles de Vauvert et ses hameaux, Beauvoisin et son hameau et Aubord (87000 repas/an)
- Confection des repas dans le cadre de prestations de services
 - . Vauvert : Hébergement de groupe « La Petite Camargue » (14000 repas/an)
 - . Vauvert : Centre de loisirs : (13200 repas/an)
 - . Beauvoisin : Crèche municipale : (4000 repas/an)
 - . Aimargues : Centre de loisirs : (4000 repas/an)
 - . Le Cailar : Centre de loisirs : (400 repas/an)
 - . Le Cailar : Hébergement de groupe « La Manadière » (1400 repas/an – repas du soir)
 - . CCPC : prestation traiteur pour communes membres (1000 repas/an)

Cuisine d'Aimargues (environ 53 000 repas / an)

- Confection des repas pour les écoles d'Aimargues et de Le Cailar (48275 repas/an)
- Confection des repas dans le cadre de prestations de services
 - . Le Cailar : Hébergement de groupe « La Manadière » (4820 repas/an – repas de midi et goûter)

→ **Un pôle administratif basé sur la Cuisine Centrale de Vauvert**

Missions

- Promouvoir une alimentation équilibrée de qualité

Proposer des repas de qualité axés sur des produits de saison, de proximité et respectueux de l'environnement. Le service de restauration scolaire utilise, selon les saisons, entre 50% et 80% de produits issus de l'agriculture biologique et de filières d'approvisionnements de proximité.

Ainsi, les nouveaux marchés publics de fournitures de denrées alimentaires ont permis d'attribuer différents lots à des opérateurs de proximité :

- Un ESAT local pour les fruits, légumes et l'élevage issus de l'agriculture biologique,
- Un transformateur de viandes AOC taureau de Camargue,
- Un riziculteur de Camargue,
- Un boulanger traditionnel local.

Chaque semaine, 1 repas 100% BIO est servi à près de 1000 enfants, les autres repas contiennent quant à eux, une part variable de produits BIO. Chaque mois au moins, un service de viande de taureau AOC de Camargue est également proposé. Le riz utilisé par nos cuisines est exclusivement du riz de Camargue.

- Proposer les mêmes services à l'ensemble des usagers

Nous attachons une attention particulière à ce que chaque enfant de notre territoire bénéficie des mêmes conditions de service. Le dernier restaurant scolaire à être entré en fonction est celui de Franquevaux qui sert quotidiennement 16 à 18 repas, le plus lointain est celui du hameau de Montcalm où 20 à 25 repas sont servis en moyenne.

Chaque année des travaux de rénovation ont lieu sur l'ensemble des restaurants afin d'accueillir les enfants dans les mêmes conditions. Les agents du service sont formés à tour de rôle aux premiers secours et aux règles d'hygiène en collectivité.

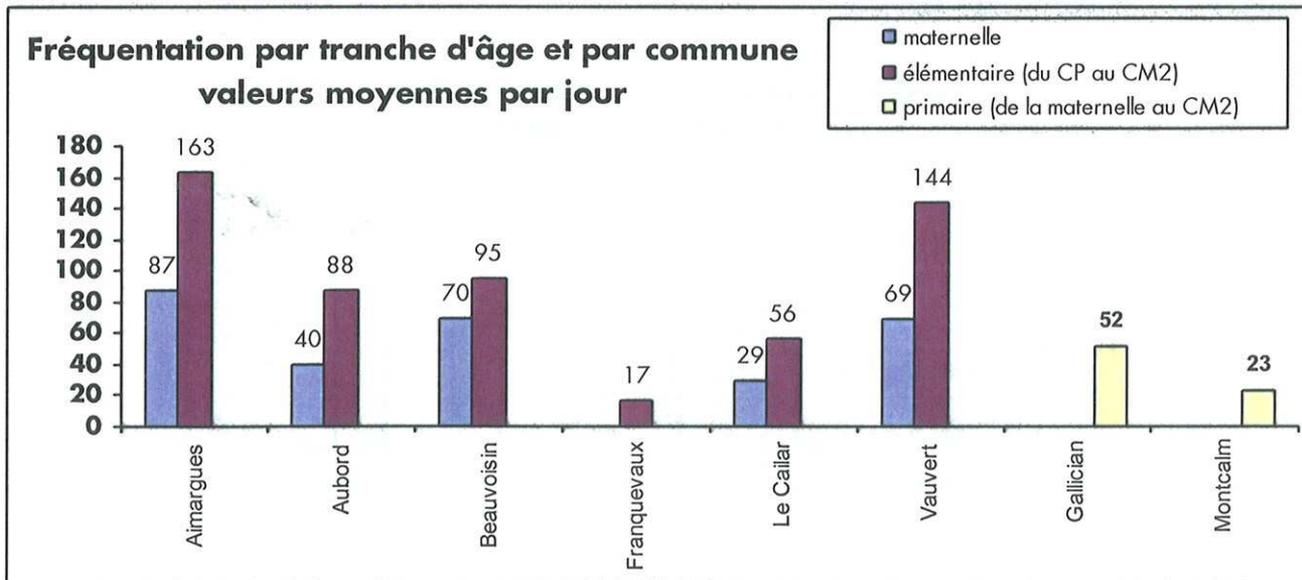
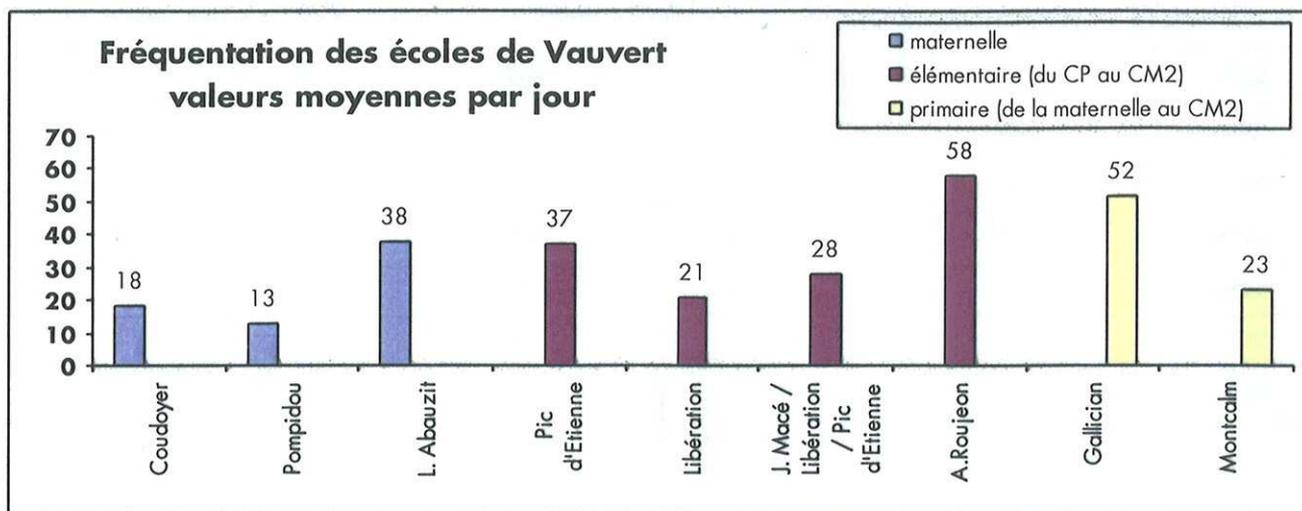
Le même menu et les mêmes tarifs sont proposés aux usagers de l'ensemble du territoire.

- Proposer une offre qui correspond à un besoin social

Pour beaucoup d'enfants, le repas de midi est le seul repas équilibré, consistant et structuré de la journée. Il est donc important, pour un service de restauration scolaire, de proposer une réponse adaptée à chaque type de convive.

Réalisations 2011

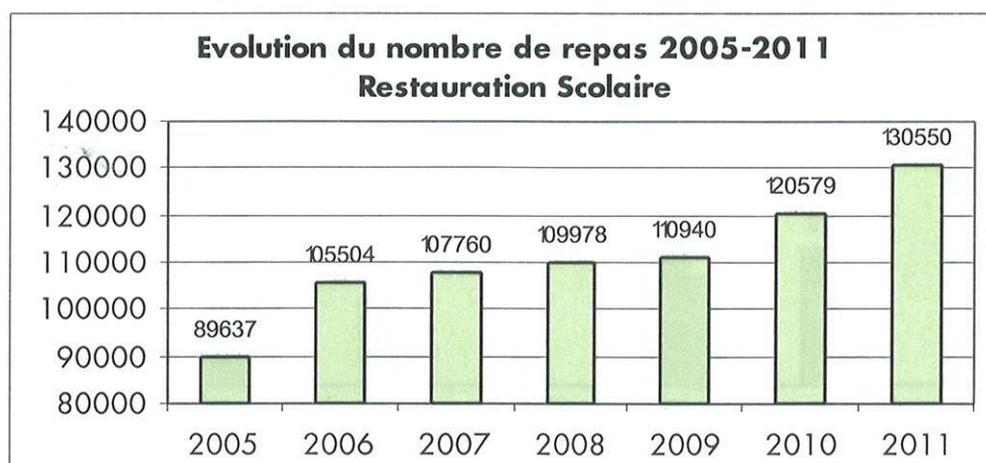
1) ECOLES - Effectifs 2011



2) Evolution 2005/2011 de la fréquentation restauration scolaire (hors prestation de services)

Année	Jours activités / an	Total repas / an	Ecart repas / an par rapport année n-1	Repas / jour	Ecart repas / jour par rapport année n-1
2011	139	130550 (+8.3%)	+ 9971	939	+72
2010	139	120579	+9639	867	+75
2009	140	110940	+962	792	+44
2008	147	109978	+2218	748	+35
2007	151	107760	+2256	714	+33
2006	155	105504	+15867	681	+83
2005*	150	89637	-	598	-

*2005 : année référence avant création du service



3) Evolution 2005/2011 de la fréquentation totale (Restauration scolaire + prestation de services)

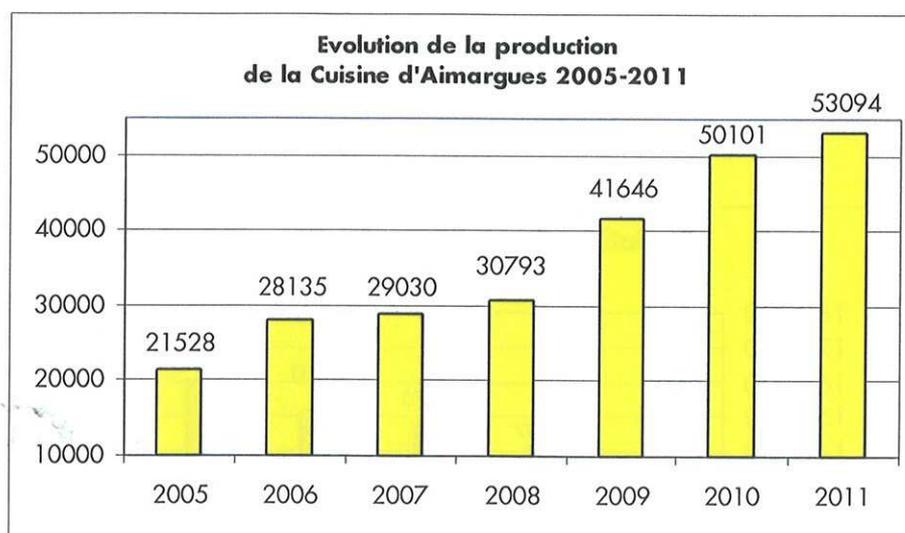
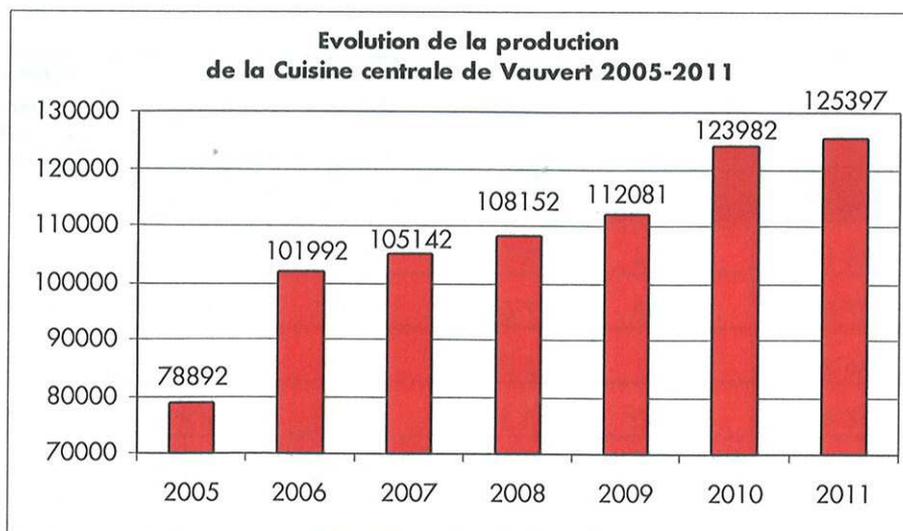
Année	Vauvert	Aimargues	Beauvoisin	Aubord	Le Cailar	Autres prestations de services	TOTAL
2011	40 069 (+4.9%)	34 703 (+9.4%)	26 188 (+18.4%)	17 751 (+3.2%)	11 839 (+4.1%)	47 941 (-10.4%)	178 491 (+2.5%)
2010	38 179	31 714	22 120	17 194	11 372	53 540	174 119
2009	37 852	27 382	17 642	16 861	11 203	49 377	160 317
2008	36 821	28 911	15 279	16 002	12 965	41 932	151 910
2007	37 412	29 030	13 165	15 255	12 898	39 310	147 070
2006	38 207	28 135	11 818	15 174	12 170	36 793	142 297
2005*	32 634	21 528	10 245	13 374	11 856	32 847	122 484

*2005 : année référence avant création du service



- Hausse de la production pour le service des restaurants scolaires et principalement sur Beauvoisin et Aimargues (impact des nouveaux lotissements)
- Baisse de la production pour les prestations de services (impact de l'arrêt du service sur la crèche du Cailar et de l'arrêt du service pour l'école privée d'Aimargues)
- Hausse de la production globale (restaurant scolaire + prestation de service)

4) Evolution de la production par cuisine



5) PRESTATIONS DE SERVICE

Le service intercommunal de Restauration Scolaire est également prestataire de services : en effet, il fabrique et livre des repas à différentes structures extérieures faisant l'objet d'une convention de prestations de services.

Interventions du service de restauration

- Fourniture de repas au Centre de loisirs de Vauvert (repas midi + goûters + petits-déjeuners), d'Aimargues (repas midi) et de Le Cailar (repas midi),

- Fourniture de repas à l'hébergement de groupe « La Petite Camargue » à Vauvert (petits-déjeuners, repas midi et soir , goûter)
- Fourniture de repas à la Manadière (repas midi et soir + goûters),
- Fourniture de repas à la crèche de Beauvoisin,

6) TRAVAUX 2011 (Investissement)

- Restaurant scolaire Ecole élémentaire d'Aubord (chaises)
- Restaurant scolaire de Vauvert (meublier en bois parc extérieur)
- Restaurant scolaire d'Airargues (complément de meublier – armoires – chaises et tables)
- Remplacement du système de production d'eau chaude sur le restaurant scolaire maternelle de Beauvoisin
- Début de la rénovation du restaurant scolaire de Vauvert (climatisation des bureaux d'accueil et d'animation)
- Acquisition de matériel de stockage en froid positif et de matériel de cuisson divers pour la cuisine centrale de Vauvert
- Acquisition d'un véhicule de livraison des repas
- Acquisition de conteneurs chauffants pour les restaurants satellites de Aubord, Beauvoisin, et Vauvert

Ressources

Budget 2011 réalisé

- Fonctionnement

Dépenses : 1 714 083 Euros (dont 439 446,95 Euros de charges de personnel), soit un coût moyen de repas de : **9.60€**

Recettes : 709 517 Euros, soit une recette moyenne par repas de : **3.97€**

Soit un coût résiduel pour l'EPCI de **5.63€** par repas

- Investissement

Dépenses : 79 915 Euros

Nombre d'agents : 90 agents

1) RESTAURANT SCOLAIRE

- **AUBORD** : 8 agents de service

(Maternelle 3 agents de service / Élémentaire 5 agents de service).

- **BEAUVOISIN** : 14 agents de service dont 1 mis à disposition (Commune Beauvoisin)

(Maternelle 6 agents de service / Élémentaire 6 agents de service / Franquevaux 2 agents de service dont 1 mis à disposition).

- **LE CAILAR** : 8 agents de service dont 7 mis à disposition (Commune Le Cailar)

- **AIMARGUES** : 16 agents de service

- **VAUVERT** : 8 agents de service + 18 animateurs

(Roujeon : 1 agent de service et 3 animateurs / ALSH : 4 agents de service et 8 animateurs / Gallician : 1 agent de service et 3 animateurs / Montcalm : 1 agent de service et 1 animateur / Abauzit : 1 agent de service et 3 animateurs).

2) CUISINE CENTRALE VAUVERT : 9 agents

6 cuisiniers + 3 agents techniques.

3) CUISINE AIMARGUES : 3 agents

3 cuisiniers.

4) POLE ADMINISTRATIF : 6 agents dont 2 mis à disposition (mutualisation ALSH Vauvert)

1 régisseur recettes central + 1 adjoint technique qualité, traçabilité et régie (½ temps) + 1 chef de service diététicien + 1 adjoint administratif suivi mutualisation (½ temps) + 1 adjoint coordination animation (½ temps) + 1 adjoint technique régie Vauvert (½ temps).

Chiffres repères 2011

1) Part alimentaire (Coût des denrées par repas)

2009 : 2,14 € / repas

2010 : 2,08 € / repas

2011 : 2,08 € / repas

2) Prix de revient des repas (Fabrication, surveillance et nettoyage)

2009 : 8,66 € / repas

2010 : 8,15 € / repas

2011 : 9,60€ / repas

3) Coût résiduel par repas pour l'EPCI

2009 : 4,88 € / repas

2010 : 4,17 € / repas

2011 : 5,63€ / repas

Projets 2012

- Rénover le grand restaurant scolaire de Vauvert et diminuer les coûts de fonctionnement induits par l'état actuel du restaurant Vauverdois (premier travaux été 2011 + toiture, menuiserie, éclairage, peinture et sols réalisés en 2012),
- Améliorer l'organisation des régies (paiement en ligne)
- Améliorer la gestion de l'encadrement du personnel

PREVISIONS A MOYEN TERME

- La saturation des capacités de production sur la cuisine centrale de Vauvert et d'Aimargues :

Réflexion sur une délocalisation et une centralisation de la production sur une nouvelle cuisine centrale (fusion de la cuisine centrale de Vauvert et de la cuisine d'Aimargues) soit :

- sur un nouveau site de fabrication unique (diminution des coûts de fonctionnement du service) soit avec un réaménagement de la cuisine centrale existante avec extension sur l'étage (300m² libre au dessus de la cuisine centrale de Vauvert).

- La cuisine d'Aimargues qui n'est pas une cuisine centrale, possède une dispense d'agrément sous condition de ne pas servir plus de 400 repas par semaine sur d'autres restaurants satellites. Actuellement cette cuisine ne sert qu'un seul restaurant satellite (restaurant scolaire de Le Cailar), les effectifs du restaurant scolaire de Le Cailar dépasse régulièrement les 100 enfants par jour depuis la rentrée de Septembre 2012 (donc régulièrement plus de 400 repas /semaine).

Nous risquons donc prochainement de ne plus pouvoir prétendre à une dispense d'agrément pour cette cuisine et d'être contraint de ramener la production du restaurant scolaire du Cailar sur la cuisine centrale de Vauvert qui dispose elle d'un agrément sans limitation de nombre de repas exportés mais qui est déjà fortement saturée (entre 650 et 850 repas/jour pour une cuisine prévue pour 300 repas/jour maximum en 2000).